

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Creil  
Sud  
Oise



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# SOMMAIRE



## *Chapitre 1* **UN TERRITOIRE QUI RAYONNE**

P. 4



## *Chapitre 2* **LES COMPÉTENCES DE L'ACSO**

P. 10



## *Chapitre 3* **LES MOMENTS FORTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ**

P. 14



## *Chapitre 4* **UNE AGGLOMÉRATION ENGAGÉE, SOUCIEUSE DU BIEN-ÊTRE DE SES HABITANTS**

P. 20



## *Chapitre 5* **LA VIE DE L'INTERCO – GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT**

P. 86

# ÉDITO



**Jean-Claude Villemain**

**Président de l'ACSO**

Maire de Creil

L'Agglomération Creil Sud Oise poursuit son essor et renforce ses actions en direction des habitants pour un territoire plus fort, plus dynamique, plus vertueux au bénéfice des habitants.

Les nombreux champs d'intervention confèrent à l'ACSO, un rôle majeur qui se concrétise à travers tous les projets engagés.

Nous avons lancé l'actualisation de notre projet de territoire, avec des ambitions fortes de sobriété, de solidarité, de coopération, de développement. La participation citoyenne est au cœur de nos travaux puisque dans chacune des communes de l'ACSO se sont tenues des réunions pour recueillir les avis et propositions des habitants.

Ces axes de travail vont constituer notre boussole durant les années à venir et viennent conforter les grands projets qui sont les pôles cardinaux de nos réflexions : le barreau Roissy-Creil-Picardie et Gare Cœur d'Agglo, le développement durable, l'habitat, l'économie et l'emploi pour ne citer qu'eux.

Le rapport d'activité 2022 que vous découvrez est le film détaillé et précis de tous les projets réalisés durant l'année écoulée, des perspectives pour l'année à venir.

Chacune des compétences fait l'objet d'une présentation exhaustive.

Vous pourrez noter les nombreuses avancées en matière notamment de politique de maîtrise de l'habitat à l'heure où la pression foncière et immobilière est très forte et impacte les ménages de notre agglomération.

La création de Territoires d'Industrie, les travaux importants engagés sur le site Goss-Marinoni, la friche du lycée Gournay sont autant de signaux qui attestent de la détermination de notre agglomération de s'investir aujourd'hui encore plus qu'hier dans la création d'activités économiques créatives d'emplois locaux.

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre engagement collectif à mettre en œuvre les projets engagés. Collectivement, nous portons un projet de territoire qui va définitivement modifier notre territoire en le rendant plus attractif et plus vivant.





# *Chapitre 1* Un territoire qui rayonne

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) est idéalement située au sud des Hauts-de-France et aux portes de l'Île-de-France et bénéficie d'une situation géographique remarquable de triple vallées : Vallée de l'Oise, Vallée du Thérain et Vallée de la Brèche. L'agglomération n'est qu'à 30 minutes en voiture de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, à 35 minutes de celui de Beauvais-Tillé et à 1 heure de Paris. À 45 minutes du village olympique, l'ACSO a par ailleurs toutes les qualités requises pour séduire les athlètes à l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour lesquels 8 villes de son territoire son labellisées Terre de Jeux 2024.

### L'ACSO COMPTE 11 COMMUNES :

Cramoisy, Creil, Maysel, Montataire, Nogent-sur-Oise, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint Vaast-lès-Mello, Thiverny et Villers-Saint-Paul.

Territoire à la fois urbain et rural, l'agglomération est traversée par la rivière Oise et compte également 4 autres cours d'eau : le Thérain, la Brèche, le Thérinet et la Nonette.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CREIL SUD OISE EST IDÉALEMENT  
SITUÉE AU SUD DES HAUTS-DE-FRANCE  
ET AUX PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE



# Chiffres CLÉS



11

COMMUNES



84 km<sup>2</sup>



88 665

habitants



28 km

de voies douces



11

circuits  
de randonnées



6

espaces naturels  
protégés



8

zones  
d'activités



1

centre  
d'affaires



1

complexe sportif  
accueillant des  
compétitions  
internationales



1

aire d'accueil  
des gens du voyage  
+ mise à disposition  
de terrains familiaux  
locatifs



3

labels :

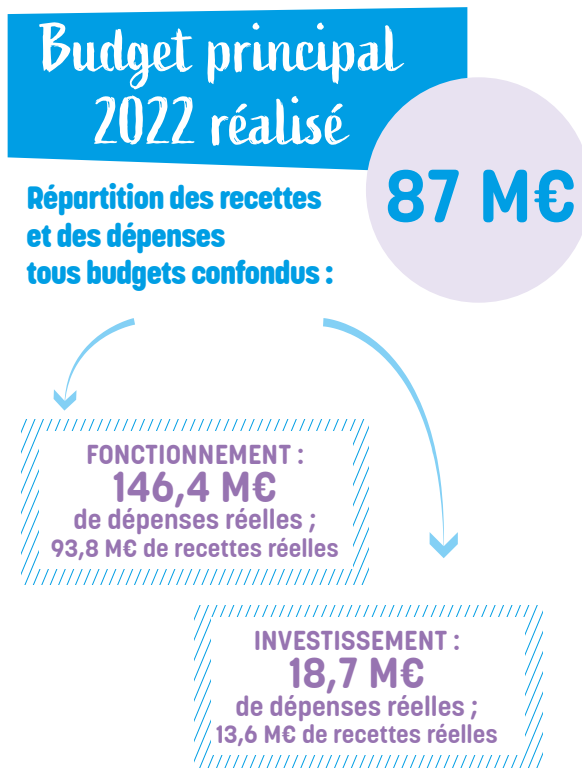
Terre de jeux 2024  
Territoire Engagé  
pour la Nature  
Territoires d'industrie

# Un budget volontariste

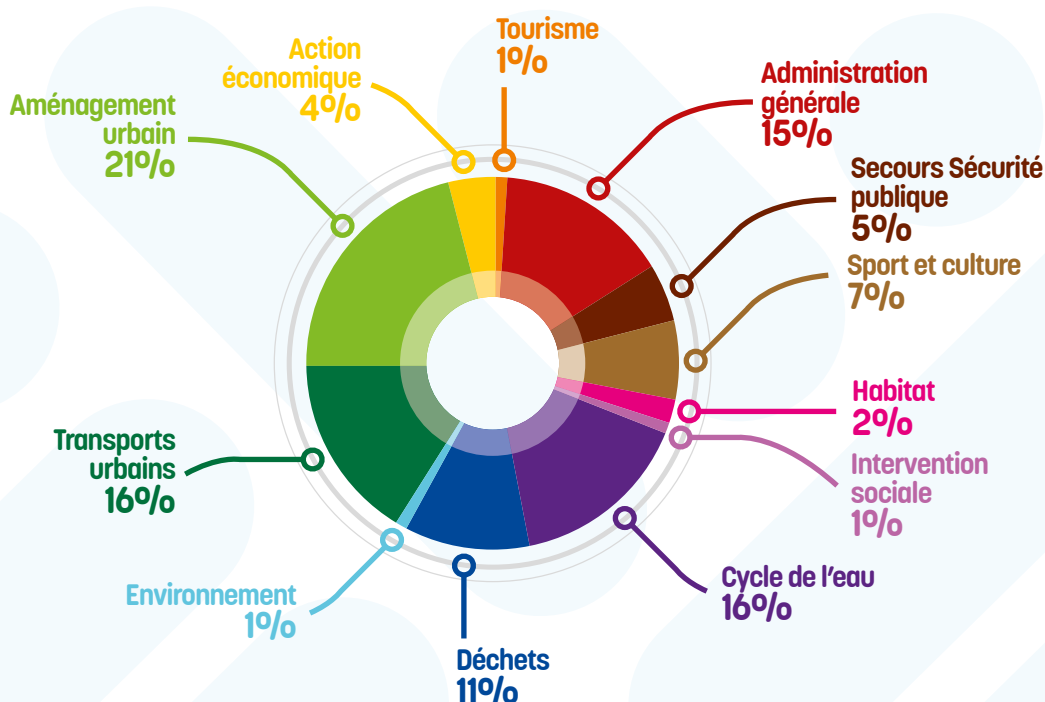
Le budget principal 2022 (117M€) a été élaboré dans un contexte de reprise de toutes les activités de l'agglomération après la crise sanitaire de la Covid-19 qui a ralenti le pays pendant 2 ans. Le conseil communautaire a pris acte du débat d'orientations budgétaires le 27 janvier.

Pour accompagner les habitants dans ce retour à la normale et favoriser le rebond, les élus de l'agglomération ont fait le choix de poursuivre le maintien des taux de fiscalité pour 2022. Ces taux sont ainsi les mêmes depuis 2019.

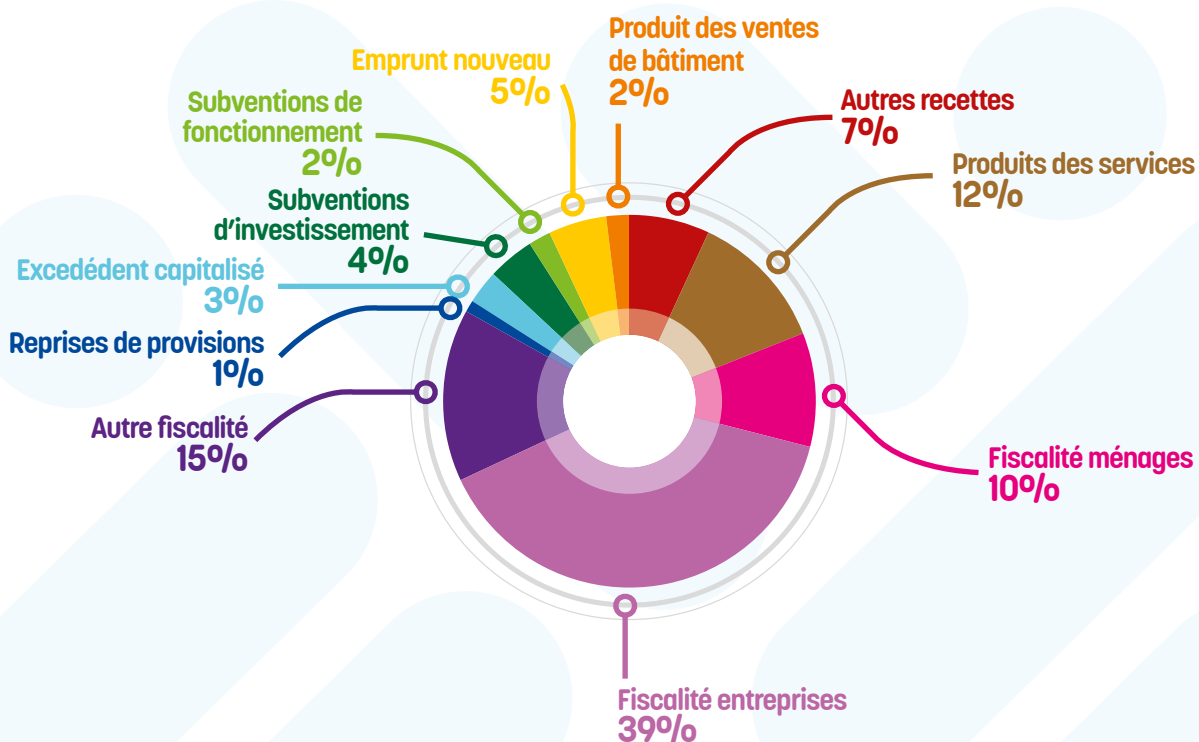
Ce budget volontariste s'inscrit dans l'actualisation du territoire face aux grands enjeux à l'horizon 2030. Il soutient les projets structurants et ambitieux destinés à enclencher la mutation du territoire, permet de répondre aux défis de la transition écologique et aux attentes en matière de logements, de mobilités et d'attractivité du territoire.



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT, TOUS BUDGETS CONFONDUS EN MOUVEMENTS RÉELS :



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT, TOUS BUDGETS CONFONDUS EN MOUVEMENTS RÉELS :



Le capital restant dû de la dette globale de l'ACSO au 31 décembre 2022 est de 29 079 012 €, soit 329,91 € par habitant. La dette est classée selon la charte Gissler en 1A («très sûre» avec 67,45% d'emprunt à taux fixe et 28,09% indexé sur le livret A).

La capacité de désendettement pour l'ensemble des budgets est de 2,6 ans.

Organisée autour de 25 compétences, l'Agglomération Creil Sud Oise se prépare à relever les défis qui l'attendent et à accompagner les changements importants à venir en tenant compte de sa diversité et des attentes exprimées par la population.

**LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT POUR L'ENSEMBLE DES BUDGETS EST DE 2,6 ANS.**

**L'ACSO c'est :**

**1 budget principal**

**5 budgets annexes**

(Transports – Gournay-les-Usines –  
Marchés de l'Oise – Eau potable –  
Assainissement)





# Chapitre 2

# Les compétences de l'ACSO

Les 51 élus et les 175 collaborateurs de l'Agglomération Creil Sud Oise s'attachent à aménager, développer, préserver et dynamiser l'intercommunalité au travers de ses compétences.

Le conseil communautaire décide des compétences et de l'intérêt communautaire (ligne de partage entre les actions qui relèvent de l'intercommunalité et celles qui relèvent des communes) par voie de délibération. Celles-ci ont été votées lors de la séance du 28 juin 2018 et la compétence facultative de gestion des eaux pluviales a été votée en séance du 27 septembre 2018.

**“ L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE S'ATTACHE À AMÉNAGER, DÉVELOPPER, PRÉSERVER ET DYNAMISER L'INTERCOMMUNALITÉ AU TRAVERS DE SES COMPÉTENCES. ”**



# COMPÉTENCES

## Obligatoires

-  → Développement économique
-  → Aménagement de l'espace communautaire
-  → Equilibre social de l'habitat
-  → Politique de la ville
-  → Accueil des gens du voyage
-  → Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
-  → Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI)

## Optionnelles

-  → Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
-  → Assainissement
-  → Eau
-  → Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
-  → Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
-  → Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes

## Facultatives

-  → Mobilités
-  → Sport et Culture
-  → Aménagement du territoire
-  → Tourisme
-  → Enseignement
-  → Formation et insertion
-  → Protection et mise en valeur de l'environnement
-  → Service public de défense extérieure contre l'incendie
-  → Secours et lutte contre l'incendie
-  → Bourse du travail
-  → Programmations et contractualisations financières
-  → Gestion des eaux pluviales urbaines



**CARREF UR**

Intervention de Marine Filipidis  
sur les femmes en milieu rural

*Vice-Présidente de l'Agglomération Creil Sud Oise et  
Adjointe au maire de Saint-Vaast-les-Mello*

Creil Sud Oise  
Tous d'accord, mais...  
avec l'avenir

Creil Sud Oise  
Tous d'accord, mais...  
avec l'avenir

Creil Sud Oise  
Tous d'accord, mais...  
avec l'avenir

CARREF UR  
Les femmes en milieu rural

*Chapitre 3*  
**Les moments  
forts de  
l'intercommunalité**

## Chapitre 3

# Les moments forts de l'intercommunalité

**FÉVRIER  
& MARS >**

Réunions publiques  
OPAH

**26 MARS >**

Lancement de la  
déconstruction  
du Lycée Gournay



**27 JANVIER >**

Signature Contrat  
de Sécurité Intégré



**1<sup>ER</sup> MARS >**

Visite du  
Vice-Président du  
Conseil Régional :  
Gare Cœur d'Agglo



**3 MARS >**

Lutte contre l'Habitat  
Indigne : Rencontre  
préparatoire avec la  
CAF pour la convention  
partenariale Permis  
de louer



**28 AVRIL >**

Forum de l'Emploi



**3 MAI >**

Lancement  
du nouveau site  
internet



**3 JUIN >**

Inauguration Vélo Box



**14 JUIN >**

Lutte contre  
l'Habitat Indigne :  
Signature  
convention avec  
la CAF



**28 MARS >**

Lancement Territoires  
d'Industrie Sud  
de l'Oise



**MAI À JUILLET >**

Réunions publiques :  
Ça c'est l'ACSO – Projet  
de territoire



**3 MAI >**

Atelier d'élus  
construction du projet  
de territoire



**24 MAI >**

Journé Portes  
ouvertes Maison  
de la Justice  
et du Droit



**22 JUIN >**

Journée olympique  
et paralympique



**22 SEPTEMBRE >**

Semaine européenne  
du plan de mobilité  
inter-entreprises



**17 JUIN >**

Remise des prix  
concours Watty



**17 & 18  
SEPTEMBRE >**

2<sup>e</sup> édition des Escales  
+ Marché Picard



**23 SEPTEMBRE >**

Assises de la Ville

**10 OCTOBRE >**

Lancement Carrefour  
de Femmes



**20 OCTOBRE >**

Salon de  
l'entrepreneuriat



**6 DÉCEMBRE >**

Assises de la marque  
employeur



**DU 21 NOVEMBRE  
AU 2 DÉCEMBRE >**

Semaine de l'Industrie


**DU 6 AU 8  
DÉCEMBRE >**

Participation au SIMI

**10 DÉCEMBRE >**

Inauguration Bobine  
ArcelorMittal





*Chapitre 4*  
**Une agglomération  
engagée, soucieuse  
du bien-être  
de ses habitants**

1

# Des projets structurants pour un territoire en mutation

**L'ACSO mène une politique ambitieuse et inventive de reconquête et de mutation du territoire. Certains projets au long cours comme Gare Cœur d'Agglo ont vocation à modifier considérablement et durablement le paysage urbain du centre de l'agglomération. Dans cette démarche de reconquête, la reconversion des friches constitue une priorité afin d'accueillir de nouvelles activités économiques dans une logique de sobriété foncière.**



## UN PROJET DE TERRITOIRE CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS POUR DESSINER L'AGGLO DE DEMAIN

L'actuel projet de territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise a été adopté le 14 décembre 2017. Il atteste de la volonté des élus de construire véritablement un nouveau territoire partagé par l'ensemble des 11 communes qui le composent, en associant harmonieusement le rural et l'urbain. Il constitue la colonne vertébrale des politiques menées par l'agglomération.

La mise en place des nouvelles équipes municipales et communautaires à la suite des élections locales de 2020, la prise en considération de nouveaux défis (habitat indigne, transition écologique, arrivée du barreau Roissy / Creil / Picardie, essor du numérique...) et la montée en puissance des enjeux écologiques et énergétiques ont engendré la nécessité d'actualiser ce projet de territoire.

Le lancement de la démarche d'actualisation a été acté le 15 décembre 2021 et a été mis en place en

### 3 étapes :



### Un Projet de Territoire, qu'est-ce que c'est ?

Un projet de territoire est un document-cadre pensé à l'échelle d'un territoire. C'est à la fois un diagnostic et une feuille de route, pensé comme un programme d'actions locales. Il répond aux enjeux du territoire définis par des orientations stratégiques et fixant les priorités à atteindre.

#### JANVIER À MAI 2022 >

- Renouvellement du comité de suivi
- 1<sup>er</sup> séminaire des élus faisant le bilan du Projet de Territoire en cours depuis 2017
- Validation du projet de réactualisation

#### MAI À SEPTEMBRE 2022 >

- Poursuite de la concertation avec les agents de l'ACSO, les membres du Conseil de Développement et de Transition Écologique (CDTE) et les habitants
- Premiers examen d'analyse

#### OCTOBRE 2022 À SEPTEMBRE 2023 >

- Approfondissement de l'analyse
- Rédaction d'un projet de territoire actualisé
- Présentation aux habitants
- Approbation par le Conseil Communautaire

À l'issue des échanges, le travail préparatoire a permis de dégager 5 orientations comprenant 19 enjeux qui seront affinés au premier trimestre 2023 :

- **Œuvrer pour faire de l'ACSO un territoire exemplaire, mobilisé pour l'environnement**  
Enjeux : développement durable, espaces naturels, eau, transition énergétique, déchets, santé environnementale
- **Agir pour développer un territoire accessible, aux mobilités toujours plus durables**  
Enjeux : accessibilité, mobilités douces, transports collectifs
- **S'engager pour construire un territoire unifié, solidaire, au service d'une action publique efficace**  
Enjeux : communication & concertation, solidarité territoriale, coopérations
- **Entreprendre pour renforcer l'attractivité du territoire**  
Enjeux : accompagnement des entreprises, circuits courts, formation & emploi, tourisme
- **S'investir pour un territoire dynamique et pour tous**  
Enjeux : habitat, inclusion sociale, culture & sport



## Perspectives 2023

De nouvelles réunions de travail avec les élus et les agents de l'intercommunalité et des communes sont prévues au premier trimestre 2023 pour étudier les propositions collectées.



## Chiffres CLÉS



**15**  
réunions



**29**  
heures  
de débat



**330**  
participants



**36**  
groupes  
de travail



**1016**  
idées et  
propositions

## Les temps forts

- **3 mai** : premier séminaire des élus communautaires et municipaux
- **12 mai** : premier séminaire des cadres de l'ACSO associant chargés de mission, chefs de projets, responsables de services et directeurs
- **18 mai** : restitution des résultats des ateliers du premier séminaire des élus
- **24 mai au 6 juillet** : rencontre des habitants lors de 11 réunions publiques
- **17 novembre** : deuxième séminaire des cadres de l'Agglomération Creil Sud Oise



### ZOOM SUR LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

Le Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique, signé en septembre 2021 par l'ACSO et la Préfecture de l'Oise, présente l'ensemble des démarches, programmes et dispositifs dans lesquels l'ACSO est engagée, en faveur de l'ensemble des communes.

Son objectif est d'associer le territoire au plan France Relance grâce à des actions concrètes.

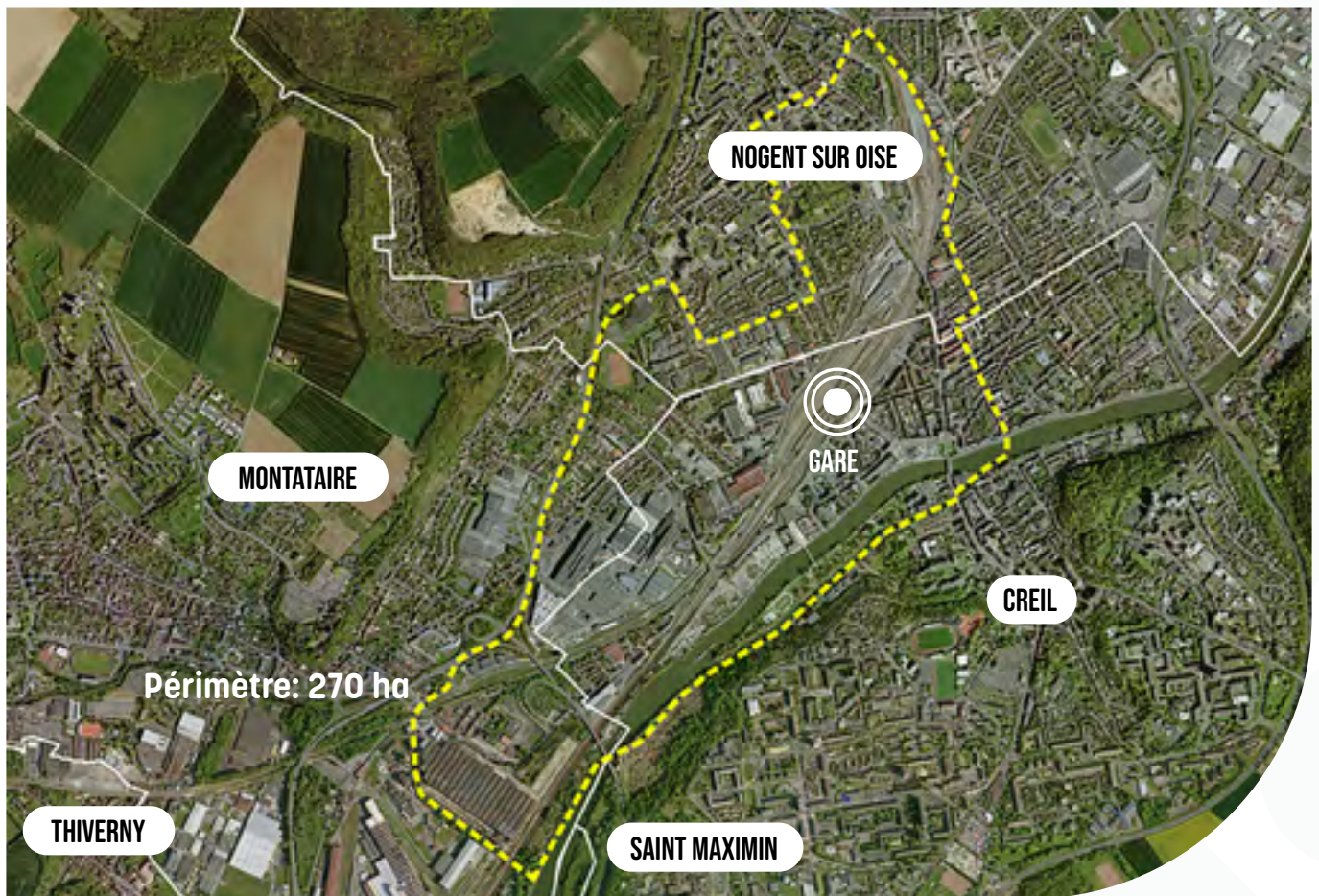
Le Comité CRTE, gouvernance à vocation opérationnelle, stratégique et financière du contrat, s'est réuni le 8 février 2022 afin d'étudier les politiques publiques confrontées à des obstacles dans leur mise en œuvre et d'inscrire de nouveaux projets accélérateurs et structurants au programme d'action de l'ACSO et de ses communes.

## GARE CŒUR D'AGGLO

La situation géographique de l'ACSO aux portes de l'Île-de-France, son accessibilité routière et ferroviaire confèrent au territoire une position stratégique dans le sud de la Picardie. Avec l'arrivée de la ligne TGV-TER Roissy-Picardie, le lien entre le bassin de vie de

l'agglomération et le bassin d'emploi du pôle de Roissy sera renforcé. Ces deux nouvelles dessertes majeures pour le territoire intensifieront le trafic voyageurs de la gare de Creil, en passant de 19 000 voyageurs/jour à 26 000 voyageurs/jour. L'ACSO s'appuie sur ce changement

d'échelle pour conduire un grand projet d'aménagement et de régénération urbaine du cœur d'agglomération, à partir d'une stratégie de maillage des mobilités douces, de priorité aux transports en commun et de limitation de la place de la voiture en ville.



### GARE CŒUR D'AGGLO, UNE AMBITION FORTE POUR L'AGGLO

Ambitieux et symboliquement fort, Gare cœur d'agglo est un projet d'aménagement urbain, sur une superficie de 270 hectares, autour de la refonte de la gare de Creil pour en faire un pôle d'échanges multimodal majeur. Le projet vise à faire surgir un quartier central, à favoriser la création d'emplois et le développement d'une nouvelle offre de logements, à réintroduire la nature en ville et à créer des espaces publics structurants.



## La gare de Creil c'est :

- 15 000 à 20 000 voyageurs par jour
- 7 000 voyageurs supplémentaires une fois la liaison Roissy-Picardie opérationnelle]

## Perspectives 2023

- Lancement d'une étude de faisabilité relative à deux nouvelles voiries pour le raccordement du futur parvis nord à la RD 200
- Lancement d'études relatives au projet de passerelle
- Elaboration de scénarii d'aménagements des parvis

En 2022, le projet Gare Cœur d'Agglo (GCA) a continué de se déployer dans une perspective plus opérationnelle du projet :

- Validation du programme d'aménagement de la passerelle de franchissement des voies ferrées permettant un accès à la gare de Creil depuis Nogent-sur-Oise où un nouveau parvis sera aménagé.  
Une étroite coordination des études techniques de l'ACSO et de la SNCF est mise en place pour maîtriser le planning des travaux soumis à d'importants délais de réservation des interruptions temporaires de circulation auprès de la SNCF
- Poursuite des études préalables au réaménagement du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de la gare de Creil
- Achèvement de l'étude de circulation et de stationnement autour de la gare de Creil.
- Relance du plan-guide par une réintroduction de la nature en ville et du développement des modes doux de déplacement avec l'aménagement des « corridors verts ».



### ZOOM SUR LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL (PEM)

Le PEM est au centre du projet Gare Cœur d'Agglo. Une étude de dimensionnement a été lancée en 2022 permettant d'ajuster le programme du PEM et de préciser :

- La relocalisation de la gare routière interurbaine et le nombre de quais bus/cars à prévoir
- L'amélioration des conditions de stationnement des deux-roues
- Le nombre de places de stationnement à prévoir pour les taxis aux abords immédiats de la gare etc.

## LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

En 2022, le quartier des Hauts-de-Creil a été désigné par l'ANRU comme l'un des 10 sites pilote à l'échelle nationale pour le lancement d'une mission d'appui sur la sécurité. Cette mission a donné lieu à de nombreuses rencontres entre les acteurs de l'urbain (chefs de projet, architecte-coordonnateur, etc.) et ceux de la sécurité (forces de l'ordre, médiateurs, référent sûreté départemental, etc.) afin d'élaborer des préconisations pour sécuriser les chantiers et veiller à la prise en compte des enjeux sécurité dans les futurs aménagements.



### L'année 2022

- **5 mai** : Visite par Madame MIALOT, directrice de l'ANRU, des Hauts-de-Creil et échange avec les élus de Creil sur le programme de renouvellement urbain
- **23 mai** : Présentation par l'ACSO et ses partenaires du dossier de clause de revoyure du projet des Hauts-de-Creil au comité national d'engagement de l'ANRU
- **Attribution par le comité d'engagement de crédits supplémentaires permettant d'amplifier le programme porté par les bailleurs sociaux et la ville de Creil**
  - 12,3 M€ de subventions supplémentaires attribuées au projet des Hauts-de-Creil
  - 4,5 M€ de prêts bonifiés supplémentaires attribués au projet des Hauts-de-Creil
- **28 novembre** : signature de la convention de renouvellement urbain



Hauts-de-Creil

### Le NPNRU, qu'est-ce que c'est ?

Le NPNRU permet, avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), de déployer d'importants moyens afin de rénover les quartiers concernés par la politique de la ville, d'améliorer leur attractivité, de développer les liaisons douces et paysagères des espaces publics, de viser l'efficacité énergétique et de réduire les différences urbaines.

## EC'EAU PORT DE CREIL, PORT FLUVIAL DE PLAISANCE

Le projet Ec'eau Port fluvial s'inscrit dans un espace naturel remarquable à Creil, sur le site de la « Vieille Montagne » face à l'île Saint-Maurice et aux coteaux boisés de l'Oise. Il va recréer un lien entre la ville et la rivière, au cœur de Creil, à proximité du centre-ville et de la gare et permettre le développement d'un tourisme fluvial de plaisance sur le territoire.

Mené en concertation avec la ville de Creil, l'ACSO a en charge le projet d'aménagement du port de plaisance de la ZAC Ec'eau Port au titre de sa compétence relative au développement économique.

Des travaux conséquents en 2022 tels que la création du mur de soutènement de la darse en palplanches, son terrassement et sa mise à l'eau ainsi que la pose d'une passerelle continuent de faire évoluer le paysage du futur nouveau quartier.



### Perspectives 2023

- Finalisation de la darse, du quai et de la promenade le long des bords de l'Oise
- Préparation des conditions de gestion du port fluvial dont la mise en service est envisagée pour 2025

## ETUDE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE L'OISE

Les bords de l'Oise sont un point clé du territoire qu'il est essentiel d'aménager. Les villes de Creil, Montataire et Saint-Leu d'Esserent sont bordées par 9 kilomètres de berges. L'objectif du projet d'aménagement est multiple :

- **Constituer** un tronçon à vocation intercommunale majeur dans l'armature future du schéma des circulations douces de l'ACSO
- **Offrir**, par le biais d'aménagements dédiés aux circulations douces, un itinéraire attractif, agréable et pratique
- **Développer** l'usage touristique du secteur



## ZAC DE GOURNAY-LES-USINES

Au sein du grand périmètre Gare Cœur d'Agglo, on peut distinguer le périmètre des îlots d'une ZAC multisites « Gournay-les-Usines ».



### • ANCIEN LYCÉE GOURNAY

À la suite des études réalisées avec le concours de l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) il s'est avéré impossible de conserver ou de réhabiliter les bâtiments. Après une phase de désamiantage et de curage au premier trimestre, la déconstruction du Lycée Gournay s'est déroulée d'avril à novembre.



## Perspectives 2023

- Le site n'étant pas aménageable immédiatement, une démarche d'urbanisme transitoire est prévue grâce à des occupations temporaires d'activités culturelles et/ou économiques
- Ajustement de la programmation immobilière en lien avec l'aménagement d'un campus formation
- Lancement d'études complémentaires pour préciser certaines contraintes liées aux sols et sous-sols
- Travaux de dépollution des sols sur une partie du site

## • LA PROMOTION IMMOBILIÈRE



### > ÎLOT LUCILE

À la suite d'un plan de gestion de la pollution jugé insuffisant par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le projet du promoteur COGEDIM pour la réalisation d'une opération de 71 logements n'a pu aboutir. Une nouvelle consultation de promoteurs bailleurs devrait être relancée après la réalisation d'études de pollution complémentaires.



### > OPÉRATION IMMOBILIÈRE SUR UN TERRAIN SITUÉ EN DEHORS DE LA ZAC – ÎLOT DIT « TUMERELLE 2 »

#### → **Projet immobilier Orphalèse - à l'angle des rues Tumerelle et de Gournay**

- 32 logements en accession à la propriété et 1 local commercial
- Surface de plancher totale : 2 262 m<sup>2</sup>
- Prix : 280 000 € HT
- En cours de commercialisation



### > QUAI D'AVAL

Les démarches pour l'obtention de la maîtrise foncière totale de ce secteur se sont poursuivies.

#### → **Projet immobilier Nexity - rue Jean Jaurès, rue du Port et quai d'Aval**

- 92 logements (51 en accession privée, 26 logements locatifs intermédiaires et 15 logements sociaux)
- Surface de plancher totale : 5 850 m<sup>2</sup>
- Prix : 1 039 590 € HT
- La livraison est prévue pour le troisième trimestre 2024

#### → **Projet immobilier LinkCity - rue Jean Jaurès, rue du Port et quai d'Aval**

- 87 logements (45 en accession privée et 42 logements locatifs intermédiaires)
- Surface de plancher projetée : 5 498 m<sup>2</sup>
- Prix : 962 150 € HT
- Cession en cours de finalisation

#### → **Projet immobilier ELIASUN - 18-21 Quai d'Aval**

- 35 logements
- Surface de plancher : 2 207 m<sup>2</sup>
- Prix : 350 000 € HT
- Cession en cours de finalisation

## LA POLITIQUE FONCIÈRE DE L'ACSO

Au cours de l'année 2022, la politique foncière menée par l'ACSO s'est principalement axée sur :

### LE PROGRAMME D'ACTION FONCIÈRE (PAF)

Initié en 2010, le PAF permet à l'ACSO de faire l'acquisition de biens fonciers utiles à ses projets d'aménagement et d'en confier le portage à l'Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise et Aisne (EPFLO) pour une durée de 5 ou 10 ans.



L'année 2022

- **Signature de l'avenant permettant d'engager la démolition de l'ancien lycée Gournay**
- **Signature de l'autorisation pour l'EPFLO à vendre des terrains inscrits dans le PAF pour l'extension du parc ALATA au lieu-dit du Clos-La-Ferté**
- **Rétrocession à l'ACSO par l'EPFLO des terrains acquis à Creil dans le cadre de la ZAC de Gournay pour l'opération d'aménagement de l'îlot Lucile et du nouvel accès gare/IMECA**
- **Refonte du document de cadrage pour réaliser un nouveau Programme d'Action Foncière 2023-2033**



### LE PROJET DE VOIE DOUCE SUR LES BERGES DE L'OISE

En 2022, l'ACSO a acquis auprès de la société Montataire Industry une partie des berges de l'Oise de Montataire. Ces parcelles permettront de réaliser une voie douce longeant les berges de l'Oise (entre Creil, Montataire et Saint-Leu d'Esserent), en lien avec les projets de Gare Cœur d'Agglo et dans le prolongement du projet Ec'Eau Port. Une étude des scénarii d'aménagement et/ou réaménagement, comprenant un volet foncier, a été menée.

### L'ANCIEN SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PIERRE SUD OISE (CCPSO)

L'ACSO a cédé à Saint-Leu d'Esserent l'ancien siège de la CCPSO, situé dans sa commune, pour la création de services de santé et de Petite Enfance.



### LE SITE D'ACTIVITÉ LES MARCHES DE L'OISE

En 2022, l'ACSO a signé l'acte définitif de vente de bâtiments d'activités économiques dans la zone d'activités du site des Marches de l'Oise. La dernière étape, prévue en 2023, consiste en la cession des parties communes du parc (voiries, parcs de stationnement et espaces verts).

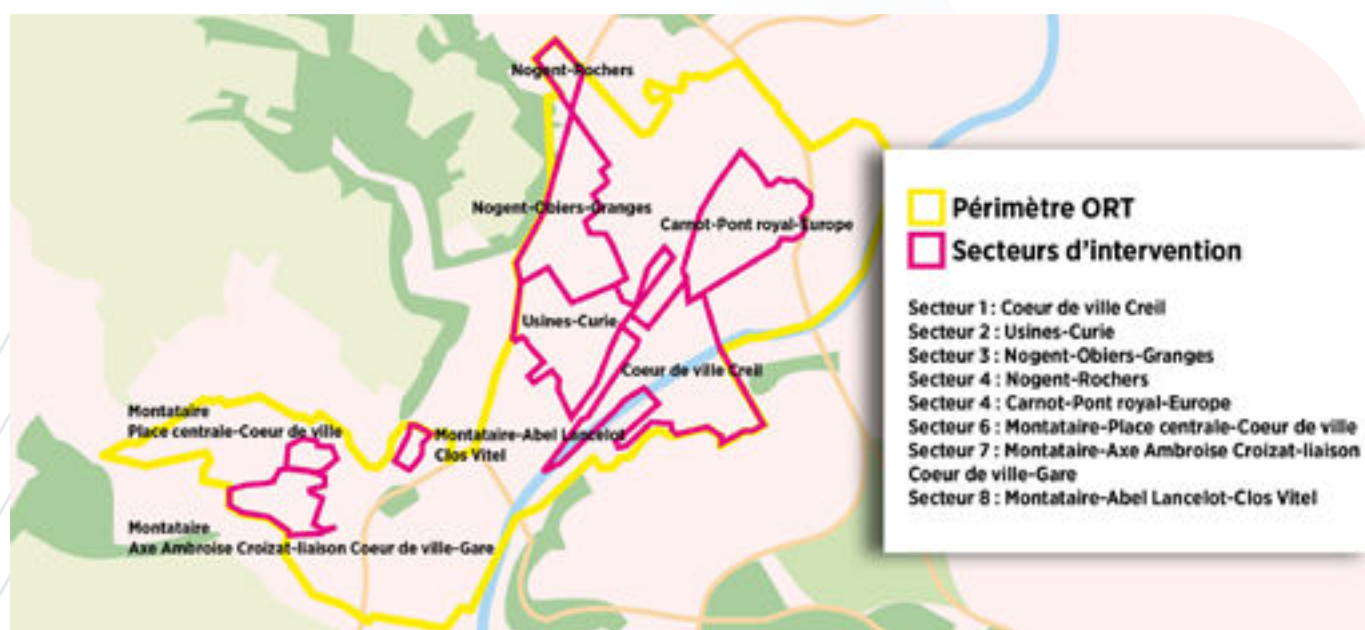
## OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT) SUR LES COMMUNES DE CREIL, NOGENT-SUR-OISE ET MONTATAIRE

Les enjeux de la stratégie territoriale de l'ACSO sur le périmètre ORT sont multiples et s'inscrivent dans une dynamique :

- d'aménagement du cœur urbain de l'agglomération -
- de lutte contre l'habitat dégradé -
- de développement des modes de transport durable -
- de redynamisation commerciale et économique -
- de requalification des friches industrielles -
- de meilleure insertion urbaine de l'activité industrielle.

### L'ORT, qu'est-ce que c'est ?

L'ORT a vocation à favoriser un projet global visant la revitalisation et la mise en relation des centres villes des communes concernées autour du Pôle Gare de Creil.



### UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC :

- Les communes de Creil, Montataire et Nogent-sur-Oise
- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Action Logement
- L'Établissement Public Foncier Local des territoires de l'Oise
- La Caisse des dépôts et des consignations
- La Région Hauts-de-France
- La Préfecture de l'Oise



La réunion du comité de pilotage entre tous les partenaires de janvier 2022 a permis de faire un état d'avancement des projets de redynamisation du territoire selon les six axes définis : l'habitat, le développement économique, la mobilité, les espaces publics, les équipements publics, et l'environnement.

## PROCÉDURE DE CARENCE SUR LA COPROPRIÉTÉ DE LA COMMANDERIE AU SEIN DU QUARTIER DES ROCHERS À NOGENT-SUR-OISE

Malgré des investissements conséquents ces 20 dernières années la copropriété de la Commanderie n'a cessé de se dégrader au fil des années jusqu'à un point où la déconstruction est devenue la seule alternative. L'objectif de la procédure de carence est de recycler les logements (leur structure et leur usage seront modifiés), de reloger les habitants, de dissoudre la copropriété et de mettre en œuvre un projet d'aménagement et de requalification du quartier.

En 2022 plusieurs comités stratégiques ont eu lieu. La procédure étant longue et complexe, il a été décidé de lancer plusieurs études. Une mission «d'enquête sociale et de plan de relogement prévisionnel» s'est achevée en octobre et a permis d'analyser les profils socio-économiques des habitants de la copropriété ainsi que leurs futurs besoins et demandes de relogement.



### La procédure de carence, qu'est-ce que c'est ?

Cette procédure permet de faciliter l'expropriation de logements par la puissance publique, et à terme de dissoudre la copropriété. Elle est longue et complexe et se décompose en une phase judiciaire et une phase de rachat ainsi que l'expropriation des logements si nécessaire.

### Dates Clés

- **Années 1960 : construction des 142 logements de la copropriété de la Commanderie**
- **2019 : Lancement de la procédure de carence par l'État, la ville de Nogent-sur-Oise et l'ACSO**
- **2020 : Signature d'une convention de portage foncier et immobilier entre CDC Habitat, la ville de Nogent-sur-Oise et l'ACSO portant sur le rachat par CDC Habitat de 40 logements de la copropriété sur 3 ans**
- **2022 :**
  - Lancement d'une mission d'accompagnement juridique à la procédure de carence
  - Étude urbaine permettant de proposer des scénarii d'aménagement du quartier des Rochers

### Perspectives 2023

**L'enclenchement de la procédure de carence, par la saisine du tribunal judiciaire, est prévue au cours du second semestre 2023**



#### UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC DES ACTEURS

#### OPÉRATIONNELS, STRATÉGIQUES ET FINANCIERS :

- L'administrateur provisoire de la copropriété
- La commune de Nogent-sur-Oise
- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- La Direction Départementale des Territoires de l'Oise
- La Sous-Préfecture de Senlis
- La Préfecture de l'Oise

## LA RÉHABILITATION DES FRICHES INDUSTRIELLES

La reconquête des friches industrielles constitue un enjeu majeur d'aménagement durable du territoire pour répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le territoire ayant une réserve de foncier limité, les friches constituent de formidables opportunités d'accueil.



### LA REDYNAMISATION DE LA PLATEFORME CHIMIQUE DE VILLERS-SAINT-PAUL

Dans le cadre du Contrat de Redynamisation Site de Défense (CRSD), le territoire a mobilisé le cabinet ANCORIS afin de l'accompagner dans la redynamisation de la plateforme chimique de Villers-Saint-Paul, site classé SEVESO seuil haut, d'environ 45 ha qui comporte 9 ha non utilisés.

### Chiffres CLÉS



**10**  
projets  
détectés



**1890**  
entreprises  
contactées

### L'ANCIEN SITE GOSS-MARINONI DE MONTATAIRE

L'ambition de l'ACSO est de redévelopper ce site de près de 12 ha, dont l'activité a cessé en 2013 et qui a été racheté par l'ACSO fin 2019. Un projet de zone d'activité économique avec divers produits immobiliers est à l'étude afin de permettre l'extension des entreprises locales et l'implantation de nouvelles.

### L'année 2022

- Démolition des bâtiments et déblayage pour environ 1,15 M€ HT de travaux
- Obtention de 2 subventions du fonds friches pour le financement de l'ensemble de l'opération :
  - 1 subvention de l'ADEME d'un montant prévisionnel de 0,35 M€
  - 1 subvention de France Relance d'un montant prévisionnel de 2,45 M€
- Lancement d'une démarche d'expertise patrimoniale permettant d'identifier les structures remarquables à conserver et réhabiliter dans le cadre du projet de reconversion :
  - Réalisation d'une étude sur les halles en béton armé de l'architecte Perret
  - Réalisation d'une étude sur les structures métalliques Eiffel

### Perspectives 2023

- Poursuite des travaux de démolition des bâtiments et fondations : 400 000 € HT
- Dépollution des sols du site : 1 300 000 € TTC

## 2 Un territoire entreprenant et attractif

**Le développement de l'emploi et de l'économie locale est un axe primordial pour l'agglomération. Le lancement de Territoires d'Industrie Sud Oise et la mise en place de la semaine nationale de l'industrie témoignent notamment de l'attachement de l'agglomération au tissu industriel, encore très présent sur le territoire. Par ailleurs, l'organisation chaque année du Salon de l'Entrepreneuriat et du Forum de l'Emploi dynamisent l'économie du territoire.**

### FAIRE RAYONNER L'INDUSTRIE LOCALE



De longue date territoire industriel, le bassin creillois s'est développé, tout au long du 19<sup>e</sup> et une grande partie du 20<sup>e</sup> siècle au rythme des progrès techniques et des installations d'entreprises et d'industries sur son territoire. De nombreuses industries sont encore présentes et en incarnent toujours cette spécificité. Très attachées à leurs racines industrielles, l'ACSO et plusieurs intercommunalités voisines se sont unies pour promouvoir et faire rayonner l'industrie et contribuer au développement économique du sud de l'Oise.

#### TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le bassin industriel historique et actif du sud de l'Oise a été labellisé « Territoires d'Industrie » par l'État parmi près de 150 territoires en France. L'objectif de ce dispositif est d'engager une reconquête industrielle à partir des territoires, en fédérant les acteurs économiques et élus locaux autour de projets visant à soutenir et promouvoir l'industrie. Il permet aux projets qui seront proposés par les collectivités et les entreprises d'avoir un accès prioritaire à des aides de l'Etat et des opérateurs spécialisés associés.

Le lancement s'est déroulé en mars 2022 à la Faïencerie de Creil, et a rassemblé une cinquantaine d'industriels autour des présidents de 6 intercommunalités du sud de l'Oise\*, du Groupement des Entreprises de la Région de Creil et du Sud de l'Oise (GERC) et de la Région Hauts-de-France.

\* Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, des Pays d'Oise et d'Halatte, du Pays de Valois, Senlis Sud Oise et du Liancourtois – la Vallée Dorée

#### Chiffres CLÉS



**7**  
inter-  
communalités



**200**  
entreprises  
industrielles



**10 000**  
emplois dans  
des secteurs  
très variés

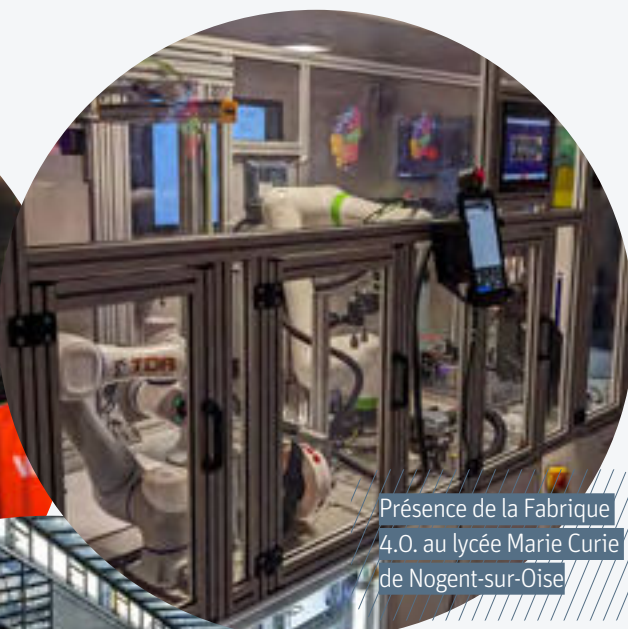
## ZOOM SUR LA SEMAINE NATIONALE DE L'INDUSTRIE 21 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

Cet événement est l'occasion de mettre en lumière la filière industrielle et les formations dans ce secteur pour faciliter les recrutements de demain. C'est pourquoi une programmation commune de visites en entreprises a été proposée par les intercommunalités Territoires d'Industrie du Sud Oise afin de faire découvrir les métiers de l'industrie.

### L'édition 2022

- **Visites de 30 industries et 6 organismes de formation**
- **1 000 visiteurs**

Scolaires, jeunes et demandeurs d'emploi, ont pu découvrir les métiers, de la métallurgie, la chimie, la mécanique, l'électronique et l'agroalimentaire



Présence de la Fabrique 4.0. au lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise



Rendez-vous annuel des Agrégats au centre de recherche ArcelorMittal à Montataire

## LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'OISE – UNE COOPÉRATION ENTRE INTERCOMMUNALITÉS

Le Pôle Métropolitain de l'Oise (PMO) est un syndicat mixte qui rassemble les communautés d'agglomération de Creil, de Beauvais et de Compiègne.

Il a pour ambition de devenir un territoire de référence et de dialogue avec la Région Hauts-de-France pour élaborer des grandes politiques et participer activement à la troisième révolution industrielle. Pour se faire, il s'appuie sur les capacités de recherche et d'innovation du territoire. Sa présidence étant renouvelée annuellement, Jean Claude Villemain en a pris les rênes pour la deuxième fois, le 25 janvier.

### Le PMO en 2022

- **Contribution écrite à l'élaboration du Contrat de Plan Etat-Région 21-27 (CPER), du Programme Opérationnel (PO) européen 21-27, de la politique économique (SRDEII) de la Région des Hauts-de-France, de la réforme des valeurs locatives, de la loi Climat et Résilience**
- **Mise en place d'un plan d'action opérationnel « troisième révolution industrielle »**
- **Adhésion à l'association de l'Observatoire Isarien de l'immobilier d'entreprise (O2IE)**
- **Soutien au projet Roissy-Picardie**
- **Coordination mensuelle des actions développées par iTerra, incubateur de projets innovants**



### OBJECTIFS DU PMO



- **Accompagner** les mutations industrielles
- **Développer** un environnement favorable aux entreprises et à leurs salariés
- **Soutenir** l'innovation et le développement de nouvelles filières
- **Valoriser** l'image de territoires d'innovation et d'industrie



stand iTerra au Salon de l'Entrepreneuriat du 20 octobre

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À CHAQUE ÉTAPE

L'ACSO accompagne au quotidien les entreprises dans leurs démarches, que ce soit pour un projet immobilier, des besoins d'investissement, de recrutement ou de mise en réseau, pour les aider dans une reprise d'activité, etc.



### ZOOM SUR L'OBSERVATOIRE DES DONNÉES ÉCONOMIQUES

L'ACSO s'est dotée en 2022 d'un observatoire des données économiques afin de mieux connaître le tissu économique du territoire et suivre en temps réel son évolution, avec une mise à jour hebdomadaire des établissements actifs.

### UN SITE DÉDIÉ



Le site [entreprise.creilsudoise.fr](http://entreprise.creilsudoise.fr), lancé en septembre, permet aux entreprises ou créateurs d'entreprises de découvrir les atouts du territoire, ses zones d'activités, les réseaux d'acteurs, les dispositifs financiers et d'accompagnement de l'échelle locale à nationale, les formations disponibles et l'ensemble des partenaires sur le territoire.

Chiffres  
**CLÉS**  
2022



# 214

Projets en 2022 :



Implantation/  
immobilier :

## 160 PROJETS



Financement :

## 24 PROJETS



Autres besoins\* :

## 30 PROJETS

(\* création/reprise d'entreprise, développement, recherche de réseau, etc.)

## FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET L'INNOVATION

Afin de dynamiser l'emploi, l'économie et l'innovation sur son territoire, l'ACSO soutient et travaille étroitement avec différents opérateurs. Son objectif est d'offrir aux porteurs de projets tous les moyens disponibles afin de faciliter l'éclosion de projets innovants notamment dans le domaine de la bioéconomie, de l'innovation agricole et des territoires durables et connectés.



### ZOOM SUR LE SALON DE L'ENTREPRENEURIAT

C'est l'événement annuel qui permet de découvrir toute la palette des accompagnements possibles : solutions de financement, de recrutement, accompagnement administratif, juridique et numérique, immobilier d'entreprises, réseaux d'entrepreneurs, etc.

Il s'adresse à tous les entrepreneurs, porteurs de projets mais aussi aux salariés en situation de reconversion, demandeurs d'emplois, étudiants, etc.



### UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC DES OPÉRATEURS LOCAUX SPÉCIALISÉS :

- BGE Picardie
- Initiative Oise Sud
- iTerra (incubateur-accélérateur)

### L'édition 2022

- **Judi 20 octobre**
- **Espace culturel de la Faïencerie de Creil**
- **Thème : les enjeux du numérique**
- **42 exposants**
- **Plus de 200 visiteurs**
- **8 conférences (dont participation de Google et d'Orange)**
- **1 Camp de l'Innovation en partenariat avec Dreamakers : 61 lycéens de Montataire ont pu rencontrer des entrepreneurs et travailler pendant une journée sur un projet d'entreprise autour du sujet : « Comment lutter contre le cyber harcèlement ? »**

## DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE ET RECRÉER DU LIEN SOCIAL

Depuis 2020 l'ACSO souhaite développer sur son territoire un projet de **tiers lieu**, véritable espace de travail innovant. Ouvert à tous, professionnels et habitants, il permettra les rencontres et les partages de ressources, de compétences et de savoirs entre les acteurs locaux. Accompagné par l'ACSO, le Collectif Emergence Sud Oise et Pop Café portent le projet qui s'installera au 16 rue Jules Uhry à Creil.



### ZOOM SUR LA FORMATION DES ASSOCIATIONS AUX GRANDS ENJEUX DU NUMÉRIQUE

L'ACSO bénéficie du dispositif «Accompagnement au développement numérique des associations de lutte contre la pauvreté», porté par les Assembleurs, le Hub Numérique des Hauts-de-France et financé par l'Etat dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Afin de renforcer l'inclusion numérique et l'accompagnement des personnes démunies, des cycles de formation numériques de professionnels et bénévoles d'associations sont proposés depuis 2022.

## L'année 2022

- **Recrutement d'une équipe composée d'un animateur numérique et d'une médiatrice territoriale, appuyée par plusieurs stagiaires et services civique**
- **Identification de pistes d'intervention et rencontre de futurs partenaires locaux**
- **Mise en place de plusieurs ateliers**
- **Participation à des événements collectifs du territoire**

## Perspectives 2023

**Animation d'activités « hors les murs », fin des travaux de rénovation et d'aménagement du tiers lieu et ouverture prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2024**

## SOUTENIR LES COMMERÇANTS LOCAUX



Afin de soutenir le commerce de proximité et dynamiser les centres villes, il est essentiel d'accompagner l'investissement immobilier des commerçants et des artisans. C'est pourquoi l'ACSO a mis en place une aide spécifique. Dans la limite de 5 000 €, l'aide à l'immobilier commercial permet de financer jusqu'à 20% des travaux de mise en accessibilité et conformité des locaux, de mise en sécurité, de rénovation énergétique, etc. Un budget de 100 000 € annuel est prévu pour ce dispositif.

## DYNAMISER L'EMPLOI ET LA FORMATION

L'ACSO s'attache à faciliter la rencontre entre recruteurs et candidats, multiplie les actions de sensibilisation auprès des jeunes publics et accompagne les acteurs du territoire au contact direct des demandeurs d'emploi.

### • LE FORUM DE L'EMPLOI

Depuis près de 25 ans, le Forum de l'Emploi est un rendez-vous incontournable pour les publics du bassin creillois et du sud de l'Oise en recherche d'emploi : étudiants, salariés, jeunes en recherche d'un job d'été, seniors...



L'édition 2022

**Jeudi 28 avril, à l'escape culturel de la  
Faiènerie de Creil**

- **Co-organisé avec la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte et co-mis en œuvre avec la Mission Locale de la Vallée de l'Oise (MLVO)**
- **73 exposants**
- **7 secteurs professionnels (services à la personne, métiers en uniforme et sécurité, métiers du service, métiers du commerce et de la restauration, collectivités, fédérations professionnelles, CFA et organismes de formation)**
- **1 pôle d'accompagnement (simulation d'entretien, aide à la rédaction de CV, conseils, etc.)**
- **1 600 visiteurs (dont 70% de l'ACSO)**
- **180 contrats de travail ou entrées en formation diplômantes ou qualifiantes**



### ZOOM SUR LE SOUTIEN À LA MISSION LOCALE DE LA VALLÉE DE L'OISE

La MLVO a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. À ces missions s'ajoutent d'autres actions comme celles ayant trait à la mobilité, à la santé et au sport notamment.

### LA MLVO EN 2022 SUR LE TERRITOIRE DE L'ACSO :

- Subventionnée par l'Agglomération Creil Sud Oise à hauteur de 172 520,60 €
- 813 jeunes nouveaux inscrits en premier accueil dont 277 habitent un des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV)
- 1 636 jeunes, anciens inscrits, bénéficiant d'un accompagnement dont 1 172 résidents en QPV
- 760 jeunes sont entrés en emploi
- 181 sont entrés en formation
- 96 sont entrés en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation)
- 53 ont fait un retour à la scolarité

## UN CAMPUS DE LA FORMATION EN RÉFLEXION

Pour l'ACSO, le site de l'ancien Lycée Gournay à Creil, qui a vu passer de nombreuses générations d'élèves du territoire entre ses murs jusqu'à sa fermeture en 1986, est le site idéal pour proposer un lieu dédié à la formation et à l'excellence. Il fait ainsi l'objet d'une opération de reconversion mixte portant notamment sur la création d'un campus de la formation, préservant ainsi l'identité initiale de ce site, répondant au besoin de formation du territoire et permettant à la population de prendre toute sa place dans son développement économique.

## • PROCH'EMPLOI SUD OISE



Déployée par la Région Hauts-de-France, Proch'Emploi est une plateforme régionale destinée à accompagner les entreprises du territoire dans leurs recrutements. Elle est installée dans les locaux de l'ACSO depuis 2018 et est financée par l'ACSO et 5 EPCI voisins\*, unis dans une même volonté de développer l'emploi dans le sud de l'Oise. Son périmètre d'action comprend ainsi 128 communes regroupant 270 000 habitants.

Proch'Emploi collabore étroitement avec les acteurs du territoire (Pôle emploi, les Missions locales, Cap emploi, le Conseil départemental de l'Oise et les structures sociales ou d'insertion locales).

*\* Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, des Pays d'Oise et d'Halatte, du Pays de Valois, Senlis Sud Oise et du Liancourtois – la Vallée Dorée*

Proch'Emploi organise régulièrement des circuits courts comme ici à Lamorlaye le 27 septembre 2022



### L'année 2022

#### L'année 2022 sur le périmètre des 6 EPCI en quelques chiffres

- **2 agents** localisés au siège de l'ACSO
- **59 chefs d'entreprise** « ambassadeurs Proch'Emploi » actifs au sein du réseau « chef de file métier »
- **6 circuits courts** (1 par EPCI)
- **312 entreprises** contactées
- **58 entreprises** visitées
- **121 postes** détectés (dont 80% n'étaient pas recensés par Pôle Emploi)
- **681 candidatures** traitées
- **448 CV** proposés aux entreprises



### ZOOM SUR LE SITE JOB SUD OISE



La plateforme [www.job-sudoise.fr](http://www.job-sudoise.fr) a été déployée en 2018 afin de répondre à un double objectif : regrouper les offres locales publiées sur des dizaines de sites différents et renforcer les services aux entreprises, qui ont parfois du mal à recruter localement. Le périmètre des offres s'étend sur les 6 intercommunalités déjà associées dans le financement de Proch'Emploi.

En 2022, une série d'option permettant d'améliorer le soutien aux recrutements des entreprises et des demandeurs d'emploi a été ajoutée :

- une CVThèque où les recruteurs peuvent rechercher les profils de candidats
- Hello CV pour aider les candidats à créer des CV clairs et accrocheurs
- CV Catcher, une solution analysant les CV et proposant des postes en adéquation
- Annuaire des entreprises

## Chiffres CLÉS 2022



**1702**  
offres d'emploi,  
tous secteurs  
confondus



**14 989**  
alertes générées  
depuis la plateforme



**1212**  
comptes candidats  
créés



**217**  
comptes recruteurs  
créés



**173**  
CV présents sur la  
plateforme

## SENSIBILISER LES JEUNES PUBLICS

Il est essentiel de sensibiliser les élèves du territoire, dès le collège, au monde du travail. Cela leur permettra de bien s'orienter dans leur cursus, d'élaborer un projet professionnel qui leur convienne et de pouvoir le mettre en œuvre. C'est pourquoi l'ACSO multiplie les interactions avec ce public en participant à des événements organisés par des acteurs locaux.

# 3

## L'habitat, une ambition forte pour le territoire

**Dans le domaine de l'habitat, l'ACSO agit sous de multiples formes sur son territoire :**

- **le développement d'une offre de l'habitat diversifiée (notamment la production de logements neufs)**
- **la valorisation du parc d'habitat privé ancien**
- **le soutien financier pour une mise aux normes d'habitats vétustes**
- **le secours aux copropriétés en détresse**
- **la lutte contre l'habitat indigne**
- **la mise à disposition de locaux décentes à destination des gens du voyage, avec un accompagnement social**



## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN HABITAT DE QUALITÉ

L'ACSO agit pour le développement du territoire par une politique de l'habitat ambitieuse, permettant à chacun (ménages moyens ou modestes, personnes âgées ou jeunes...) de trouver dans l'agglomération un logement adapté à ses besoins et de bonne qualité environnementale.



### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Afin de mieux définir sa stratégie en matière de logement, l'ACSO a lancé une démarche de renouvellement du Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document stratégique de programmation inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, prise en compte des besoins des populations spécifiques. Ses objectifs, validés en Conseil Communautaire le 25 mai, sont les suivants :

- **Offrir** des parcours résidentiels au sein de l'ACSO pour mieux fidéliser les ménages
- **Développer** une stratégie de peuplement dans le logement social et mieux maîtriser l'accueil de populations fragiles
- **Attirer** des ménages avec des niveaux de revenus plus élevés pour améliorer les équilibres sociaux
- **Accentuer** la lutte contre l'habitat indigne et l'amélioration de l'habitat dégradé
- **Améliorer** la mixité sociale et la typologie des logements à toutes les échelles
- **Faire évoluer** l'image du territoire pour améliorer son attractivité résidentielle
- **Déployer** le volet habitat sur la transition écologique

### PRÉVISIONS À L'HORIZON 2027 (PLH 2022-2027)

- Construction de 2 000 logements supplémentaires
- 300 constructions en diffus (terrain vendu seul et séparément)
- 50% de constructions neuves privées
- 25% d'accession sociale à la propriété
- 25% de logements sociaux
- 2 500 logements réhabilités sur le parc privé et social
- Division par 2 de l'habitat indigne (environ 500 logements actuellement)



Réunion du Comité PLH  
le 2 mars 2022



## L'OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Le champ d'action de l'OPAH est très large. Il permet d'intervenir pour :

- **Résorber** l'habitat indigne et dégradé
- **Lutter** contre la précarité énergétique des logements
- **Réduire** les consommations d'énergie
- **Adapter** les logements aux besoins des personnes âgées ou à mobilité réduite
- **Soutenir** et accompagner les petites copropriétés non-gérées
- **Valoriser** une offre de logements anciens à loyers conventionnés.

Ce programme a été mis en place en 2020 pour une durée de 3 ans reconductible. Des réunions publiques d'information, démarrées en 2021, se sont poursuivies en 2022 afin de faire connaître le dispositif aux habitants des 11 communes.

## Chiffres CLÉS

DEPUIS LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF :



**400**

personnes reçues



**1228**

dossiers ouverts



**+ de 80%**  
des dossiers visent une  
amélioration thermique  
du logement



**728**

visites de logements



**672 000 €**

de subventions actées  
pour un montant total  
de travaux de 1,4 M€



**37**

copropriétés  
accompagnées dans  
un programme de  
rénovation pour un  
total d'un millier  
d'appartements

## LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Intercommunalité pionnière du département dans la lutte contre l'habitat indigne, l'ACSO s'attache depuis 2019 à proposer aux habitants des logements locatifs privés de bonne qualité et veille à limiter l'hyperdensification de certains quartiers. Pour se faire, elle a mis en place trois dispositifs sur des secteurs ciblés de son territoire : l'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de logements d'habitation dans un immeuble existant ou « permis de diviser », la déclaration préalable de mise en location et l'autorisation préalable de mise en location.

La signature le 14 juin avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Oise de la convention partenariale d'échange de données sur le dispositif du « Permis de louer » a pour vocation de poursuivre

et d'améliorer la sensibilisation des bailleurs à la démarche, voire, si nécessaire, de les sanctionner en cas de non-respect de leurs obligations. Cet engagement pris pour 2 ans avec la CAF, partenaire majeur de la lutte contre l'habitat indigne, a pour objectif de repérer et signaler les logements pour lesquels une mise en location aurait lieu sans autorisation ou déclaration préalable.

Par ailleurs, 2 agents supplémentaires ont également été recrutés afin de renforcer l'efficacité de la démarche : une cheffe de projet habitat privé et une technicienne hygiène et sécurité.



le 14 juin 2022, la CAF et l'ACSO s'engagent sur l'échange de données sur le dispositif du « Permis de louer »



### ZOOM SUR LA CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT SUR LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (TFPB) EN QUARTIERS PRIORITAIRES

Le Bureau Communautaire du 7 décembre a approuvé l'avenant de prorogation de la convention d'utilisation de l'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en quartiers prioritaires jusqu'au 31 décembre 2023. Cet avantage fiscal (30%) est accordé aux bailleurs qui, en contrepartie, doivent mettre en œuvre des actions contribuant à améliorer la qualité de services rendus aux locataires. En 2022, les bailleurs ont notamment organisé des chantiers d'insertion et des animations en pied d'immeuble de sensibilisation aux gestes du tri.

## 4

## Une agglomération solidaire et à l'écoute

**Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, lutte contre les discriminations, accompagnement social... les politiques menées sur le territoire soutiennent l'objectif de construire un territoire inclusif et solidaire, accueillant pour tous et attentif aux plus fragiles d'entre eux.**

### SOUTIEN AUX FEMMES SUR LE TERRITOIRE

L'ACSO est attentive à l'épanouissement et au bien-être de sa population et tout particulièrement à celui des femmes. Après la mise en place de dispositifs d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences, l'ACSO se lance dans une nouvelle étape d'accompagnement des femmes avec le lancement de Carrefour de Femmes.

#### CARREFOUR DE FEMMES

Porté par l'ACSO, Carrefour de femmes est un projet innovant dédié aux femmes et jeunes femmes des 11 communes du territoire. Il se veut un lieu accueillant, réconfortant et chaleureux, dans lequel les femmes, de toutes générations et de tous horizons, pourront trouver de l'aide et un accompagnement adapté et personnalisé sur tous les sujets : emploi, santé, situations personnelles difficiles, discrimination...

Afin que Carrefour de femmes puisse répondre aux attentes des jeunes filles et des femmes du territoire et remplir pleinement ses missions d'accueil et d'accompagnement, l'ACSO s'appuie sur l'étroite collaboration, déjà en place, avec les partenaires institutionnels, les associations locales et les professionnels que ce soit dans les domaines de la santé, de l'emploi, de la sécurité, du social et de l'éducation notamment.



L'année 2022

- **10 octobre** : lancement officiel en présence d'Isabelle Lonvis-Rome, Ministre déléguée auprès de la Première Ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances
- **14 décembre** : approbation par le Conseil Communautaire de l'acquisition d'un local situé place St Médard à Creil pour la mise en œuvre du projet



## DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE ET LEURS ENFANTS

L'ACSO est propriétaire de deux pavillons, proposant au total 10 places, permettant l'hébergement d'urgence des femmes et de leurs enfants dans un cadre adapté à leur situation familiale.

### L'année 2022

- Accueil de 32 personnes (19 femmes victimes de violence hébergées en urgence avec leurs enfants)
- 22 juin : approbation par le Conseil Communautaire de la mise à disposition d'une maison individuelle supplémentaire
- Octroi du « Pass solidarité » pour faciliter la mobilité des femmes hébergées en urgence grâce à l'accès temporairement gratuit au réseau de bus
- 2 sessions de formation à la mallette pédagogique de prévention des violences avec le soutien de la Ligue de l'Enseignement : 25 professionnels touchés

### Perspectives 2023-2024

Ouverture d'une 3<sup>e</sup> maison individuelle d'hébergement d'urgence, proposant 8 places supplémentaires. Proche de toutes les infrastructures (école, gare, commerces), elle sera idéalement située pour faciliter les démarches des femmes hébergées.



## LA POLITIQUE DE LA VILLE

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale axée pour les quartiers en difficultés et leurs habitants. Pour le territoire, 5 quartiers prioritaires sont concernés.



Les Martinets



Les Rochers



Les Coteaux



Bellevue



Les Hauts de Creil

## • LE CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de ville prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre le développement de l'activité économique et de l'emploi, du cadre de vie et du renouvellement urbain et le volet social de la politique de la ville.

### EVALUATION DU CONTRAT DE VILLE

L'ACSO a confié au cabinet KPMG la mission d'évaluer la mise en œuvre du contrat de ville 2015 - 2022 et d'émettre des préconisations pour la future contractualisation. Ce processus d'évaluation comprend des entretiens, des réunions, des analyses documentaires et des enquêtes auprès des habitants et auprès des associations locales qui portent de nombreux projets. Le rendu final du rapport est prévu pour janvier 2023.



### ZOOM SUR LA COORDINATION LINGUISTIQUE

Dans le cadre du contrat de ville une attention toute particulière est accordée aux projets en lien avec la coordination linguistique. En effet, il est essentiel d'avoir des structures aidant à l'acquisition de la maîtrise du français pour les populations étrangères présentes sur le territoire. Un important travail de recensement est effectué et porte sur la définition des publics auxquels ces structures s'adressent et le nombre de places dont elles disposent.

### L'ANNÉE 2022 :

- Mise en commun entre les acteurs linguistiques d'outils d'évaluation et de suivi des apprenants
- Réflexion autour d'une charte graphique pour une meilleure diffusion d'informations



## Le Contrat de ville 2022

- **210 000 € : enveloppe dédiée par l'ACSO**
- **Poursuite des formations pour les porteurs de projets du contrat de ville à la méthodologie de projets appliquée à la politique de la ville : 2 sessions**
- **60 projets soutenus et financés par l'ACSO**
- **23 septembre : lancement de l'appel à projet 2023 du contrat de ville à l'occasion des Assises de la ville**
- **Novembre : clôture du dépôt des dossiers. 191 projets reçus dont 78% relevant du pilier « cohésion sociale »**

## Perspectives 2023

**2023 sera l'année de refonte des contrats de ville et de redéfinition de la géographie prioritaire.**

## • ZOOM SUR LES ASSISES DE LA VILLE

L'objectif de cette édition des Assises de la Ville était de réfléchir sur l'avenir de la politique de la ville et le bien-être des habitants des quartiers prioritaires au cours d'une journée d'échange avec les élus, les professionnels, les représentants du monde associatif et les habitants des quartiers prioritaires du territoire (QPV).



les participants avaient le choix entre 3 ateliers : vie associative, gouvernance/ appels à projet, paroles d'habitants

des tables rondes en présence d'élus et d'experts pour imaginer la Politique de la Ville de demain

## L'édition 2022

- **Vendredi 23 septembre**
- **Château des Rochers à Nogent-sur-Oise**
- **200 participants dont 1/3 d'habitants des quartiers prioritaires**

## • LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Signée en 2020, la Stratégie Territoriale de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (STSPD) s'appuie sur un Diagnostic Local de Sécurité réalisé en 2018 sur la totalité du territoire de l'ACSO. Il a fait ressortir des problématiques qui ont été rassemblées selon 4 axes opérationnels : les jeunes exposés à la délinquance, la tranquillité publique, les violences intrafamiliales et celles faites aux femmes, et enfin la santé mentale et la conduite addictive.

L'année 2022

- **2 réunions du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance**
- **11 jeunes bénéficiaires du dispositif de lutte contre d'absentéisme scolaire « Implik'Action »**

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

**Il met en œuvre la stratégie et est composé de :**

- Les services de l'ACSO
- Le commissaire de police
- Le capitaine de la compagnie de gendarmerie de Chantilly
- La directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- Le délégué du Préfet
- Les maires des communes de l'ACSO
- Le représentant des polices municipales ou rurales des villes et ceux des services de prévention-médiation des villes
- Les délégués des transports urbains, etc.

## • LE PLAN DE LUTTE TERRITORIAL CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Plan de Lutte Territorial contre les Discriminations (PLTCD) est l'expression de la volonté de tous les acteurs mobilisés à travailler ensemble de manière coordonnée pour prévenir et faire reculer les discriminations auxquelles les habitants de l'ACSO peuvent être confrontés. Ce plan se décline en 12 objectifs opérationnels qui doivent se traduire en actions concrètes sur le territoire comme par exemple l'organisation de formations destinées aux professionnels, institutionnels et associatifs afin de déconstruire les stéréotypes et améliorer les pratiques professionnelles.



L'année 2022

- **26 associations engagées à lutter contre les discriminations**
- **6 classes bénéficiaires d'un atelier de sensibilisation, soit 130 élèves CM1/CM2**
- **28 projets financés par l'ACSO et répondant aux objectifs du PLTCD]**

## • LES SERVICES À LA POPULATION

### LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)



La MJD a été créée voici 15 ans en partenariat avec le Ministère de la Justice. Elle a vocation à guider les personnes dans leurs démarches juridiques et faciliter l'accès au droit pour chacun, et tout particulièrement pour les

publics les plus fragiles. Les intervenants regroupés dans les locaux du 26 rue Voltaire procurent ainsi une présence judiciaire de proximité rapide et gratuite.

## L'année 2022

- Accueil de 6 552 personnes (39% d'hommes, 55% de femmes et 3% de professionnels)
- 13 interventions auprès de structures du territoire et 4 visites de la MJD (+ de 100 participants)
- 13 décembre : conseil de la Maison de la Justice et du Droit



une trentaine de visiteurs ont découvert la MJD lors de la journée portes ouvertes du 24 mai



Maison de la ville de Creil. Au total, les expositions de la MJD ont été prêtées 7 fois auprès de structures du territoire

## LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT C'EST NOTAMMENT :

- Un Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) pour les questions judiciaires
- Des consultations gratuites d'orientation avec un avocat
- La possibilité de rencontrer un juriste et un psychologue dans le cadre de l'accompagnement des personnes victimes d'infractions pénales comme le vol, les violences, les escroqueries ou les accidents de la circulation (France Victimes 60)
- La résolution à l'amiable de conflits avec les conciliateurs de justice
- La garantie de l'égalité de tous et l'accès et le respect des droits avec les délégués du Défenseur des droits
- L'accueil des permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL) et de la Ligue des Droits de l'Homme
- La mise à disposition d'outils pédagogiques (exposition/jeu, mallette pédagogique sur la non-violence)
- Division par 2 de l'habitat indigne (environ 500 logements actuellement)



### INTERVENANTE SOCIALE AU COMMISSARIAT : 300 ENTRETIENS

L'intervenante sociale de l'ACSO intervient au sein même du commissariat de Creil. Elle fait notamment le lien entre les usagers, les services de police et les professionnels institutionnels ou associatifs (accueil, écoute, accompagnement des victimes et des personnes en difficultés sociales dans leurs démarches judiciaires ou administratives).

## FACILITER L'ACCÈS OU LE RETOUR À L'EMPLOI

Pour lutter contre le chômage et l'exclusion, l'ACSO met en place des dispositifs destinés à favoriser l'insertion des personnes en grande difficulté :

- accompagnement pour accéder à l'emploi
- développement de la confiance en soi et ouverture au monde du travail

L'ACSO s'intéresse aussi tout particulièrement aux modes de recrutements novateurs, vecteurs de réussite et faisant la part belle au savoir être.

### • LES CLAUSES D'INSERTION

Les clauses sociales d'insertion sont des opportunités de travail et de formation pour des publics en difficulté vis à vis du marché du travail classique (emplois en CDI, CDD, intérim). Il peut s'agir par exemple de personnes domiciliées en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, avec un handicap, etc.

A travers la commande publique, des heures de travail dans des marchés de travaux, de services, ou de fournitures sont proposées à différents publics éligibles et imposées aux entreprises attributaires de ces marchés.

La Mission Locale de la Vallée de l'Oise (MLVO) accompagne l'ACSO pour la mise en œuvre de ces clauses d'insertion.



## L'année 2022

### → 3 chantiers concernés

- **Construction du Dojo départemental :**
  - 5 personnes employées pour 2 000 heures de travail d'insertion
  - Métiers : maçon, coffreur-bancheur-ferrailleur, étancheur en gros œuvre et plaquiste, carreleur, aide électricien, aide plombier-chauffagiste en second œuvre
  - 1 femme recrutée directement en CDD
- **Création et aménagement de la voie douce à Nogent-Sur-Oise**
  - 4 personnes employées pour 1 500 heures de travail d'insertion réalisées (1 200 prévues)
  - Métiers : VRD, pose d'enrobés et aménagement en espaces verts
- **Renouvellement et réhabilitation des canalisations et des réseaux d'assainissement :** début 2022 pour une durée de 4 ans. 6 000 heures de travail d'insertion réparties sur ce laps de temps

## • LES PASS NUMÉRIQUES

L'ACSO a été la première intercommunalité de l'Oise à proposer ce nouveau service à destination des publics identifiés comme fragiles vis-à-vis du numérique. Grâce au Pass Numérique, matérialisé sous la forme de chèquiers d'une valeur de 50€, les demandeurs d'emploi et les jeunes non diplômés habitant le territoire ont la possibilité d'accéder à des formations destinées à améliorer leur maîtrise des outils numériques, devenue aujourd'hui incontournable.

### L'année 2022

- **Elargissement de l'accès à l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans et des demandeurs d'emploi du territoire**
- **Renforcement de l'offre de formation : passage de 62 à 104 thématiques**



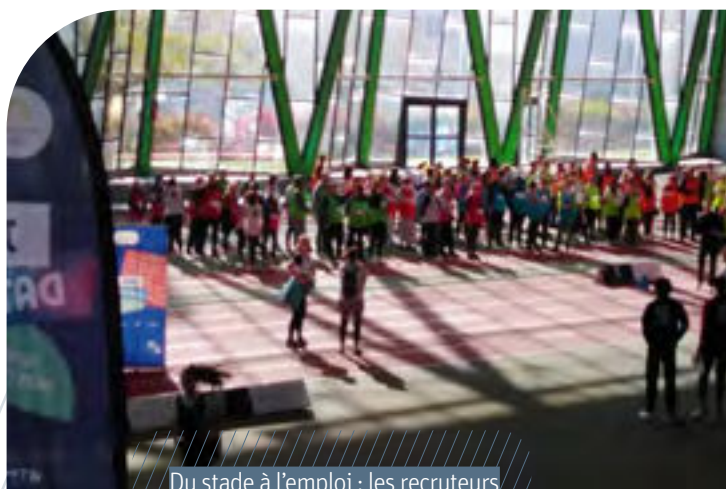
### BILAN SUR 2 ANS :



- 96 bénéficiaires de 135 chèquiers. Âgés de 17 à 64 ans, ce sont majoritairement des femmes habitant en quartier prioritaire de la politique de la ville
- 297 propositions d'ateliers. Principalement sur les thématiques suivantes : accompagnement à la gestion des mails, au traitement de texte et au fonctionnement d'internet

## • LA PARTICIPATION À DES ACTIONS INNOVANTES

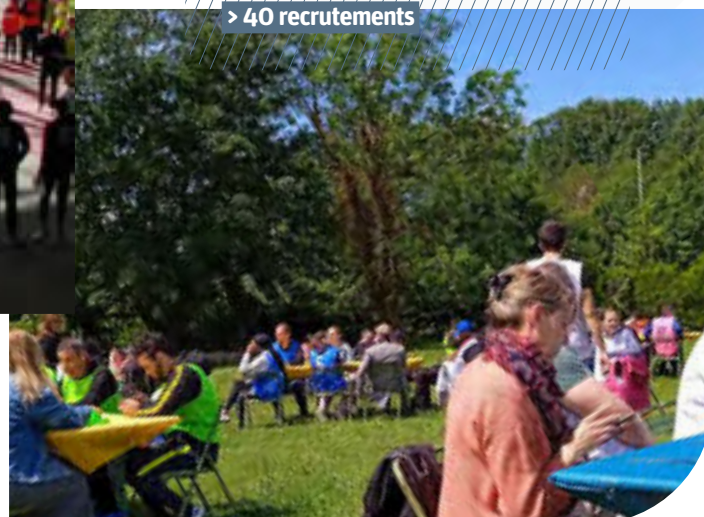
En plus des actions qu'elle porte en propre, l'ACSO participe aux actions organisées par ses partenaires en faveur de l'insertion professionnelle.



Du stade à l'emploi : les recruteurs et demandeurs d'emploi participent à l'aveugle aux activités sportives  
**> 120 recrutements**

Olympiades de l'emploi : le savoir être au cœur des actions sportives

**> 40 recrutements**



## ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE

Conscients des spécificités du territoire et notamment des très faibles ressources financières d'une partie de la population, les élus de l'ACSO ont souhaité travailler sur des tarifications sociales permettant à tous d'accéder à la ressource en eau.

### TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU

La tarification sociale de l'eau propose trois aides : une **aide préventive** pour le paiement des factures d'eau pour les personnes dont les moyens financiers sont les plus faibles, une **aide curative** pour les personnes en situation d'impayés et enfin un **fonds de soutien aux initiatives d'accès à l'eau et à l'assainissement** pour les personnes non raccordées.

### L'année 2022

- Pérennisation du dispositif
- Réévaluation du fond pour atteindre 92 760 € par an

## ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS

Conscients que, comme dit l'adage, « l'union fait la force », l'ACSO et les communes qui la composent, travaillent en concertation pour permettre la mutualisation de nombreux moyens.

### • LE FONDS DE CONCOURS

Parce qu'elles recherchent parfois un appui complémentaire pour assurer le financement d'un projet, les communes de l'agglomération peuvent compter, depuis 2021, sur un fonds de concours mis en place par l'ACSO. Dans une démarche de territoire solidaire, l'ACSO mobilise une enveloppe annuelle de 150 000 € pour accompagner les projets des communes.

### Les projets accompagnés en 2022

- Remplacement du mur de soutènement rue de la roue et chemin du robinet à Cramoisy
- Remplacement du système de vidéoprotection et installation d'une nouvelle aire de jeux à Maysel
- À Rousseloy : renouvellement du système de vidéoprotection, installation de 2 feux tricolore et réalisation d'un dos d'âne, construction d'un ossuaire et création d'une rampe d'accès au cimetière
- Réhabilitation de la piste d'athlétisme et des aires de lancers et de sauts du complexe Pascal Grousset de Saint-Leu d'Esserent
- Réhabilitation et équipement du multi accueil Anne Franck de Saint-Maximin
- Aménagement du pôle culturel Louise Michel, création d'une aire de jeux et aménagement en mobilier des 5 salles de classe à Saint-Vaast-lès-Mello
- Réfection d'une partie de la toiture du chevet de l'église et remplacement de son horloge astronomique à Thiverny

## • LE SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE MUTUALISATION DES SERVICES (SIMS)

Dans une démarche de sobriété économique, les communes et l'ACSO engagent de plus en plus d'actions en commun pour mutualiser les coûts et répondre aux besoins des collectivités, les plus petites comme les plus grandes. Ainsi, les actions du SIMS en 2022 portent sur :

- **Le Plan de formation intercommunal**
- **La médecine préventive** avec la relance de la formation de sauveteurs secouristes du travail
- **L'informatique & téléphonie**
- **La lutte contre l'habitat indigne** grâce à la création d'un poste d'inspecteur salubrité mutualisé avec les communes de Montataire, Villers-Saint-Paul, Saint-Vaast-lès-Mello et Cramoisy
- **Le Système d'Information Géographique** avec la formation de plus de 150 agents communaux et intercommunaux à l'utilisation de l'outil
- **La lecture publique** avec le suivi d'une étude de territoire et l'accueil d'une résidence littéraire et photographique
- **Les écoles de musique**

## • ZOOM SUR LE PLAN DE FORMATION INTERCOMMUNAL

Le plan de formation intercommunal (PFI) permet de répondre aux objectifs que se sont assignés les services. Il répond à différents enjeux parmi lesquels la garantie d'une qualité de service public local homogène sur tout le territoire, la réduction de l'empreinte carbone générée par les déplacements avec des formations se déroulant sur le territoire, le soutien aux petites communes.

### Les actions du SIMS en 2022

#### → 2 actions achevées :

- **Prise en charge de la gestion de l'occupation des gymnases intercommunaux hors temps scolaires par les communes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul (hors complexe Marie Curie et gymnase Uhry)**
- **Prise en charge de la gestion des espaces verts intercommunaux par l'ACSO dans le cadre d'une gestion différenciée**

### L'année 2022

- **8 communes adhérentes au PFI**
- **635 participations à 88 sessions de formation (37 de professionnalisation, 42 de perfectionnement et 9 de prévention des risques professionnels)**

## • LES POLITIQUES NUMÉRIQUES AU CŒUR DES POLITIQUES DE MUTATION

À la suite de l'adoption de sa feuille de route numérique en septembre 2019, l'ACSO a prolongé en 2022 la mise en œuvre concrète de sa stratégie numérique. Outre la mise en place des pass numériques et la création d'un tiers lieu elle a également répondu au **plan de relance européen**, mis en place dans l'objectif de financer des thématiques en lien avec la reprise résiliente, numérique et écologique de l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19.

Avec sept communes volontaires (Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Thiverny et Villers-Saint-Paul), l'ACSO a porté un dossier de demande de subvention auprès du volet numérique du plan de relance européen REACT EU, autour de 3 grands axes : améliorer le télétravail, équiper les salles de réunion de matériel de visio-conférence et développer l'e-administration.

### L'année 2022

- **Coût total de l'opération : 729 210,26 € HT**
- **Subvention FEDER obtenue de 585 368 € soit un taux d'accompagnement de 80%**



## 5 Un cadre de vie préservé pour une agglomération responsable

**Les indicateurs mondiaux sont au rouge. Depuis de nombreuses années l'ACSO met en place une politique engagée et volontaire pour répondre aux besoins du présent tout en limitant son impact sur l'environnement. Elle souhaite proposer à ses habitants un cadre de vie toujours plus responsable et respectueux des enjeux de développement durable, de préservation des ressources et de limitation de la pollution et de la production de déchets.**



Animation « Autour de la Mare »  
au Marais Monroy à Nogent-sur-Oise

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Les enjeux climatiques sont au cœur des préoccupations de l'ACSO. Une politique environnementale efficace et pérenne doit passer par une prise de conscience générale sur la nécessité d'agir et par une sensibilisation de tous les publics.

### • LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La PCAET permet d'engager la transition énergétique du territoire et de mettre en place des actions concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique, limiter les dépenses énergétiques, préserver les ressources et la qualité de l'air. Initié en 2018, l'élaboration du PCAET de l'ACSO a pour objectif de proposer le projet le plus en adéquation avec les enjeux climatiques et la réalité du territoire.

En 2022, l'élaboration du PCAET s'est poursuivie sur les orientations et objectifs à donner au territoire en matière de :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre
- réduction des consommations énergétiques
- augmentation de la production des énergies renouvelables
- amélioration de la qualité de l'air
- adaptation aux effets du changement climatique

L'élaboration de ce PCAET a été arrêtée en Conseil Communautaire le 15 décembre.



### Perspectives 2023

- Consultation du grand public sur le PCAET de l'ACSO
- Approbation du PCAET en Conseil Communautaire]





## • ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

L'ACSO a poursuivi la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Communale lancé en 2021. Il a pour objectif :

- **d'améliorer les connaissances sur la biodiversité locale**
- de **sensibiliser et communiquer** auprès des élus, services des collectivités, habitants, acteurs locaux et usagers de la nature
- de **donner les moyens aux élus et aux citoyens d'être acteurs de la préservation du patrimoine écologique** de leur territoire

## • LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



En 2018 l'ACSO a initié des actions afin de limiter la propagation du frelon asiatique sur son territoire. Après la distribution de pièges, l'ACSO a mis en place un nouveau dispositif en 2022 visant à soutenir financièrement, dans la limite de 100 € par ménage, la destruction des nids de frelons asiatiques.



## L'année 2022

- **234 personnes ont participé aux 4 événements organisés**
- **12 ambassadeurs de la biodiversité volontaires** parmi la population
- **122 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> ont pu bénéficier d'animations et de sorties en pleine nature** sur les communes de Creil et Saint-Leu d'Esserent

## Perspectives 2023

- **3 concours photos**
- **Organisation de conférences, ateliers, animations et sorties nature**

## Chiffres CLÉS



**19**  
demandes  
reçues



**17**  
aides  
accordées

## • FONDS AIR BOIS

Lancée en 2021 par l'ACSO, avec le soutien financier de l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME), le Fonds Air Bois est rentré en phase opérationnelle en 2022. Ce dispositif a pour but de réduire les particules fines provenant du secteur résidentiel. Il permet aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide d'un montant fixe de 1 500 € sans conditions de ressources pour remplacer leur cheminée à foyer ouvert ou leur appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 par un équipement de chauffage au bois récent et performant.

### L'année 2022

- **30 dossiers reçus et validés pour un soutien financier une fois les travaux effectués**



## • DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES JEUNES

L'ACSO réalise depuis de nombreuses années des interventions auprès des jeunes publics afin de les sensibiliser et les éduquer à l'environnement.

### L'année 2022

- **363 élèves sensibilisés au développement durable grâce au programme pédagogique national « watty à l'école »**
- **2 530 personnes sensibilisées au travers de multiples animations ayant pour thématique le tri des déchets, les bons gestes de compostage, le grand cycle de l'eau, et les mobilités**



## PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Préserver le milieu naturel et aquatique et protéger la ressource en eau constituent des priorités pour l'ACSO. Elle s'emploie à permettre à tous un accès à l'eau, ressource vitale. La gestion des contrats de délégation des services publics d'eau et d'assainissement à Suez Eau France sous forme d'une régie intéressée offre à l'ACSO une plus grande marge de manœuvre pour maintenir le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable au plus bas.



### ZOOM SUR LE RÉSERVOIR DU QUARTIER ROUHER À CREIL



Le château d'eau, d'une capacité de 2000 m<sup>3</sup>, fournit l'eau sur l'ensemble du territoire. Construit dans les années 60, il avait besoin de travaux importants pour assurer sa pérennité et lui permettre de poursuivre sa mission encore de nombreuses années.

Les travaux, qui se sont déroulés de mi-juin à mi-décembre 2022, ont permis la reprise de l'étanchéité de la coupole extérieure et l'imperméabilisation de l'intérieur du dôme ainsi que la rénovation et la reprise d'étanchéité de la cuve et le ravalement de façade pour un montant de travaux de 300 000 €.

Les élus de l'ACSO, à qui le projet de fresque a été présenté par l'Espace Matisse de Creil, ont souhaité l'accompagner en validant l'ajout aux travaux d'un ravalement extérieur avec pose d'une peinture blanche permettant la réalisation d'une fresque monumentale par le street artiste XKUZ.



## L'année 2022

L'ACSO investit des sommes importantes dans les travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration de ses réseaux afin de limiter les fuites d'eau et de stabiliser un réseau de canalisations de près de 350 km.

- **715 000 € d'investissement** dans les équipements dont :
  - Réhabilitation du réservoir Rouher
  - Équipement d'automates sur les postes de relevage pour améliorer le temps d'intervention en cas de défaillance
- **Plus de 800 000 € de travaux d'alimentation en eau potable (AEP)** pour notamment :
  - Détournement d'une conduite d'AEP avenue Saint Exupéry à Nogent-sur-Oise
  - Travaux de renouvellement d'AEP place de la République à Cramoisy et au rond-point de la place du Faubourg à Creil
  - Travaux de renforcement d'AEP et Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) rue des Fontaines à Saint-Maximin
- **Près de 70 000€ de travaux sur le réseau eaux usées** pour :
  - Réhabilitation du réseau au rond-point du faubourg à Creil
  - Travaux sur le réseau rue Robert Schuman à Creil
- **Près de 650 000€ de travaux eaux pluviales** pour :
  - Travaux de réhabilitation au rond-point du faubourg à Creil
  - Travaux de réhabilitation place du 8 mai rue de la République à Creil
  - Travaux de renouvellement rue Jean Jaurès à Creil

## Perspectives 2023

- **Poursuivre le renouvellement du patrimoine enterré (réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales)**
- **Poursuivre l'encadrement et le contrôle des entreprises dans leurs rejets d'eaux usées**
- **Poursuivre l'amélioration de la défense incendie**
- **Poursuivre la protection des milieux aquatiques, la réalisation de la prévention des inondations et l'aménagement de la gestion de l'eau (GEMAPI)**

## FAVORISER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Il est essentiel de repenser les déplacements et leur impact sur le développement durable, le cadre de vie, et l'essor du territoire. L'ACSO est déterminée à mettre en place de nombreux projets et actions destinés à favoriser la mutation de l'agglomération vers des mobilités plus propres et durables.

### UNE OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS QUI S'ADAPTE

Le réseau AXO, c'est une offre de mobilité très complète avec une desserte fine des communes, une fréquence de passage accrue dans les zones à forts besoins et une amplitude horaire de déplacement à partir de 4h et jusqu'à 1h du matin selon les lieux grâce au service de Transport à la Demande. Il propose également un service de location longue durée de vélos à assistance électrique.

Toujours à l'écoute de ses usagers, des adaptations de l'offre de transports collectifs du réseau AXO sont régulièrement effectuées. Par exemple, la desserte de la rue Louis Blanc Creil/Montataire a été améliorée, facilitant l'accès au cinéma.



### L'année 2022

- **+3% d'augmentation de la fréquentation (retour au niveau d'avant la crise sanitaire)**
- **Forte progression des services de transport à la demande AXO+ depuis leur mise en place en avril 2021 :**
  - +164%**
  - **+22% de recettes par rapport à 2021**
  - **+25% des validations par rapport à 2021**
  - **Acquisition de 2 bus standards mild-hybrides**
  - **Harmonisation des poteaux d'arrêts et création de nouveaux points d'arrêts : Marie Curie à Nogent-sur-Oise et Révolution Française à Saint-Maximin**

### Perspectives 2023

- **Evolution de la flotte de véhicule vers une motorisation alternative : B100 (biocarburant)**
- **Desserte par le réseau de transport urbain de la base de Creil**



## REPENSER LES MODES DE CIRCULATION - ZOOM SUR LE SECTEUR RÉPUBLIQUE

La rue de la République à Creil est un axe structurant majeur à l'échelle intercommunale. Une étude a été lancée en décembre avec pour objectif d'amorcer une réflexion sur le plan de circulation du secteur, la volonté étant de donner plus de place aux modes alternatifs par rapport aux modes de circulation motorisés individuels. Les travaux s'intègrent dans **trois projets de réhabilitation d'envergure** :

- Le renouvellement de canalisations et de reprise de chaussée
- La refonte de la place du 8 mai
- Le réaménagement complet de la place Saint Médard



## L'INCLUSION AU CŒUR DES ENJEUX



Dans le cadre des mobilités, l'ACSO dispose d'un Schéma Directeur d'Accessibilité. Une étude d'accessibilité du réseau de transport a été lancée en février 2021 et s'est poursuivie en 2022. Elle a pour objectif de faire :

- Un état des lieux du matériel roulant : 60 véhicules audités
- Un diagnostic des arrêts existants projeté dans la restructuration : 255 points d'arrêts
- Un calendrier d'actions avec un plan de financement reparté entre les communes et l'ACSO

Les actions consisteront en la mise aux normes des quais, la modification des poteaux d'arrêt, la modification de la signalétique sur les abris.

## PERSPECTIVES 2023

Finalisation de l'étude et adoption du schéma

## DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

L'ACSO s'emploie à diminuer petit à petit la place de la voiture dans l'agglomération. En plus d'une offre de transport urbain la plus complète possible, elle poursuit son engagement pour favoriser le recours à des mobilités plus actives sur son territoire en favorisant l'utilisation du vélo par les habitants.

### MISE À DISPOSITION D'UN VÉLO BOX

Idéalement situé sur le parvis de la gare de Creil, le vélo box est un module de stationnement parfaitement étudié pour accueillir tous types de vélos, classiques ou électriques. Il peut accueillir jusqu'à 44 vélos, sur 2 niveaux, et en toute sécurité grâce à une vidéo surveillance permanente. Il est totalement gratuit et accessible par le biais du Pass Oise Mobilité après une activation via l'agence commerciale AXO. La durée de l'abonnement est de 6 mois renouvelable.



### VOIES DE CIRCULATIONS DOUCES

Une voie verte de 2,7 km, pour piétons et vélos, a été réalisée à Nogent-sur-Oise. Elle s'étend du Pont Royal, aux portes de Creil, à l'entrée de Laigneville via les rues Gambetta et Faidherbe. Ce nouvel aménagement permet la connexion avec le Lycée Marie Curie dans la continuité de la rue de Verdun. Le coût des travaux s'élève à 1039000 € H.T. Une étude est en cours pour la réalisation d'un prolongement de la voie verte, rue Stephenson, le long du parking SNCF pour relier la gare de Creil.

### Perspectives 2023

- Création de SAS Vélos à Creil
- Etudes voie douce sur la route de Saint-Leu d'Esserent à Montataire
- Etude berges de l'Oise



## ZOOM SUR LE CHALLENGE ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

Ce challenge régional sensibilise les élèves de maternelle et d'élémentaire aux modes doux de déplacement. De plus en plus d'écoles du territoire relèvent le défi chaque année.



### CHALLENGE ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 140 classes participantes pour 24 écoles
- 2 914 élèves touchés
- 3 classes du territoire ex-aequo avec 6 autres au niveau régional pour la classe élémentaire la plus écomobile
- 1 classe du territoire ex-aequo avec 3 autres au niveau régional pour la classe maternelle la plus écomobile



## ZOOM SUR LES TRAVAUX FAVORISANT LES MOBILITÉS ACTIVES

L'ACSO a pour compétence optionnelle la création ou l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire. À ce titre elle investit plusieurs centaines de milliers d'euros par an pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable, pratique et sûr.

### L'année 2022

#### Quelques chantiers de l'année 2022

- **Coût total des travaux de voirie : 301 099 € HT**
  - Réfection du giratoire Schuman de Creil : 108 937 €
  - Reprofilage des quais à Saint-Leu d'Esserent : 119 629 €
  - Travaux au passage piétons rue Dheisheh à Montataire : 7 495 €
- **Coût total des travaux de ralentisseurs : 336 452 € HT**
- **Coût total des travaux de quai bus : 86 412 € HT**

### Perspectives 2023

- **Requalification de la Rue de la République à Creil**
- **Réfection de la Rue Jean Jaurès à Creil**



## ZOOM SUR LE PLAN DE MOBILITÉ (PDM)

L'ACSO souhaite offrir aux habitants des alternatives à l'utilisation de la voiture, en proposant un réseau unifié et cohérent. Le Plan De Mobilité est un document de prospective, de planification et de programmation visant à mieux organiser les différents modes de déplacements sur le territoire de l'Agglomération sur une période de dix ans : transports motorisés individuels et collectifs, modes actifs, logistique urbaine, intermodalité, etc. Son élaboration est pilotée par le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Brethoise\* (SMBCVB) à travers un Plan plus global de Déplacements Mutualisés couvrant un territoire de 250.000 habitants sur 6 intercommunalités.

Le PDM de l'ACSO a été adopté en juin 2022 et comporte 43 actions chiffrées parmi lesquelles :

- Doter le territoire d'un réseau interurbain d'infrastructures cyclables, reliant les espaces urbains, périurbains et ruraux
- Garantir l'accessibilité des transports collectifs pour les personnes à mobilité réduite
- Mieux réglementer l'accès et le stationnement des véhicules de livraisons dans le noyau urbain

\* Le SMBCVB est un organisme, regroupant l'ACSO et la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée, en charge de la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan de Déplacements Mutualisés sur une échelle élargie aux intercommunalités de l'Aire Cantilienne, du Clermontois, des Pays d'Oise et d'Halatte et de Senlis Sud Oise.

## AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

Engagée dans la transition écologique, l'ACSO mène une politique engagée en matière de réduction et de traitement des déchets. L'enjeu est de taille face à la limitation des matières premières et à l'impact environnemental et sanitaire, dans un contexte de changement climatique fort. En 2022, l'ACSO a lancé plusieurs stratégies afin de poursuivre l'amélioration de la prévention des déchets et du geste de tri sur le territoire.



### L'année 2022

- **Ordures ménagères : 22 161 tonnes**
- **Tri sélectif : 4 085 tonnes**
- **Déchets verts : 1 867 tonnes**
- **Encombrants : 905 tonnes**



## Perspectives 2023

- **Le Plan d'Amélioration de la Performance du Tri : Déploiement du plan d'actions d'amélioration de la performance de tri sur plusieurs axes : sensibilisation des usagers du territoire, accompagnement aux gestes de tri et optimisation des collectes**
- **Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : Finalisation du PLPDMA dont l'objectif est de réduire à la source la création des déchets, de favoriser leur recyclage et le ré-emploi**
- **Renforcer le tri dans les parcs et jardins : installation dans les parcs et les jardins du territoire de poubelles doubles flux afin de séparer les ordures ménagères des déchets recyclables. Le dispositif sera ensuite étendu à tous les lieux de forte fréquentation de l'agglomération (salles de sport, cinémas, etc.)**
- **Mise à jour du règlement de la collecte**
- **Mise à jour des conventions de redevances spéciales collecte des déchets ménagers avec les entreprises et les commerçants**

## Chiffres CLÉS

La gestion des déchets en quelques chiffres :



**1**  
responsable de service  
épaulé par  
**7**  
agents  
administratifs et  
**3**  
techniciens



**11**  
chauffeurs  
de benne  
de collecte  
et  
**22**  
équipiers  
de collecte



**13**  
camions de collecte  
(10 permanents et 3  
de secours)



**1**  
collecte quotidienne  
en semaine, y compris  
les jours fériés, de 5H à  
12h30 (sauf 1<sup>er</sup> mai, 25  
décembre et 1<sup>er</sup> janvier)

## 6 Un territoire attrayant

**L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre du Contrat de Rayonnement Touristique porté par la Région Hauts-de-France autour de deux marqueurs identitaires du territoire : la pierre et la rivière Oise. Des efforts particuliers ont été réalisés sur les parcours de randonnées du territoire, afin de proposer de nouveaux itinéraires de découverte du patrimoine local et d'améliorer l'expérience des randonneurs sur les parcours déjà existants.**



## DÉVELOPPER LE TOURISME ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

Le territoire de l'ACSO présente une indéniable richesse paysagère, des espaces naturels sensibles et des atouts patrimoniaux à mettre en valeur par le développement de parcours de randonnées destinés à ravir les amateurs de loisirs de plein air. Les patrimoines de la pierre, industriel, naturel et fluvial sont des éléments identitaires

très forts sur le territoire. La mise en valeur de ces éléments est un enjeu pour l'image du territoire. Les berges de l'Oise constituent un véritable atout touristique pour le territoire et l'agglomération qui poursuit le développement du tourisme fluvial et fluvestre dans une volonté de transformation du paysage et de mise en valeur des

bords de l'Oise. La dynamique touristique se poursuit également autour des carrières à valoriser sur le territoire, de l'affluent « le Thérain », des parcours de randonnées et de l'accueil de tournages cinématographiques sur le territoire de l'ACSO.



### • L'ESPACE DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE « VALLÉE DE L'OISE ET DE LA PIERRE »

Un Contrat de Rayonnement Touristique (CRT) a été signé avec la Région Hauts-de-France courant 2022. Il a notamment vocation à régénérer l'offre de la Maison de la Pierre de Saint-Maximin et du Musée de la Mémoire des Murs de Verneuil-en-Halatte en menant une étude de mise en valeur, de programmation architecturale, muséographique et scénographique et de mise en réseau des deux musées.



#### UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC :

- Creil Sud Oise Tourisme
- La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH)
- La commune de Verneuil-en-Halatte
- Le Comité Régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France
- Oise Tourisme, Agence de Développement du Tourisme de l'Oise

### Perspectives 2023

**Les services de l'ACSO, de la CCPOH et de la Région se concerteront pour envisager un nouveau Contrat de Rayonnement Touristique à partir de 2024**

## • LES PARCOURS DE RANDONNÉE

Le travail engagé par l'ACSO sur les parcours de randonnées est multiple :

- **Création de nouveaux parcours** : L'ACSO a travaillé en collaboration avec les communes de Montataire et de Nogent-sur-Oise ainsi que les associations locales pour créer de nouveaux parcours de randonnées.
  - 3 nouveaux parcours à Montataire de 13 km, 6,3 km et 1,5 km (ce dernier étant accessible aux Personnes à Mobilité Réduite)
  - 1 parcours historique à Nogent-sur-Oise situé en plein centre-ville qui fait la part belle à l'histoire et au patrimoine
- **Balisage, promotion et guidage des parcours de randonnées avec l'application « MaRando® »** : Le partenariat engagé depuis 2020 avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Oise (CDRP60) s'est poursuivi en 2022. Les parcours sont désormais intégrés dans l'application fédérale « MaRando® ». Gratuite, elle recense des itinéraires officiels, fiables et sécurisés et offre un système de guidage GPS, avec une consultation hors ligne.
- **Une nouvelle signalétique pour les parcours de randonnée** : Chaque parcours de randonnée bénéficiera d'un panneau de départ et de plusieurs panneaux informatifs implantés tout au long du parcours pour valoriser les atouts de la commune. Le travail d'identification des points d'intérêt,



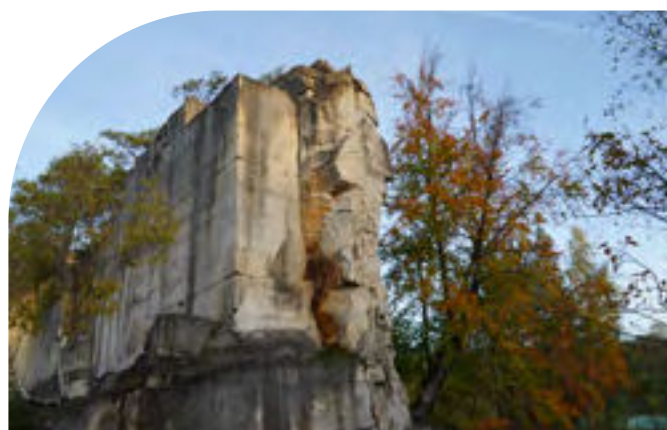
de choix des illustrations et la rédaction des textes est mené en concertation avec les communes de l'ACSO. En 2022 il a débuté avec la commune de Saint-Vaast-lès-Mello pour la « Randonnée des Carrières » et se poursuivra en 2023 avec les autres communes.

### Perspectives 2023

**Poursuite du travail avec les communes et les associations pour l'élaboration des panneaux informatifs qui jalonnent les parcours**

## • LA STRUCTURATION DE LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DE TOURNAGES

L'accueil de tournages apparaît comme une réelle opportunité de valorisation des atouts du territoire. Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée entre l'ACSO et le Bureau d'Accueil des Tournages PICTANOVO, Images en Hauts-de-France.



## • LA VALORISATION DES CARRIÈRES DE L'ACSO, CONSTITUTIVES DE L'ADN DU TERRITOIRE

Le territoire de l'ACSO compte environ 130 cavités. Afin de pouvoir réhabiliter certaines carrières inexploitées pour y accueillir des projets à vocation touristique, économique ou écologique, l'ACSO a défini les phases d'une étude qu'elle lancera en 2023 et dont la première phase consistera à mener une étude historique et archéologique des carrières du territoire.

## DÉVELOPPER LA CURIOSITÉ INTELLECTUELLE ET FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

Le bien vivre ensemble passe par l'accès de tous à une offre diversifiée d'activités culturelles, sportives et de loisirs, vecteur de cohésion sociale et territoriale. La mission de l'ACSO est d'aller encore plus loin dans le développement de ces politiques qui contribuent à donner une image positive de notre territoire. C'est pourquoi elle s'attache à faciliter l'accès à la culture et à l'éducation artistique aux plus jeunes mais également à amener la culture toujours plus près des habitants.



### • LES ESCALES ET LE MARCHÉ PICARD

En renouvelant les Escales, les 17 et 18 septembre, l'ACSO a souhaité poursuivre la mise en valeur de ses berges en remettant au cœur du territoire sa rivière principale, l'Oise. Pensé comme un moment convivial au contact de la nature, de nombreuses animations étaient au programme : initiation à l'aviron, promenades en pédalo, croisières sur l'Oise, etc., et le grand retour du Marché 100% Picard, un rendez-vous incontournable interrompu par la crise sanitaire.

### • USIMAGES 2023

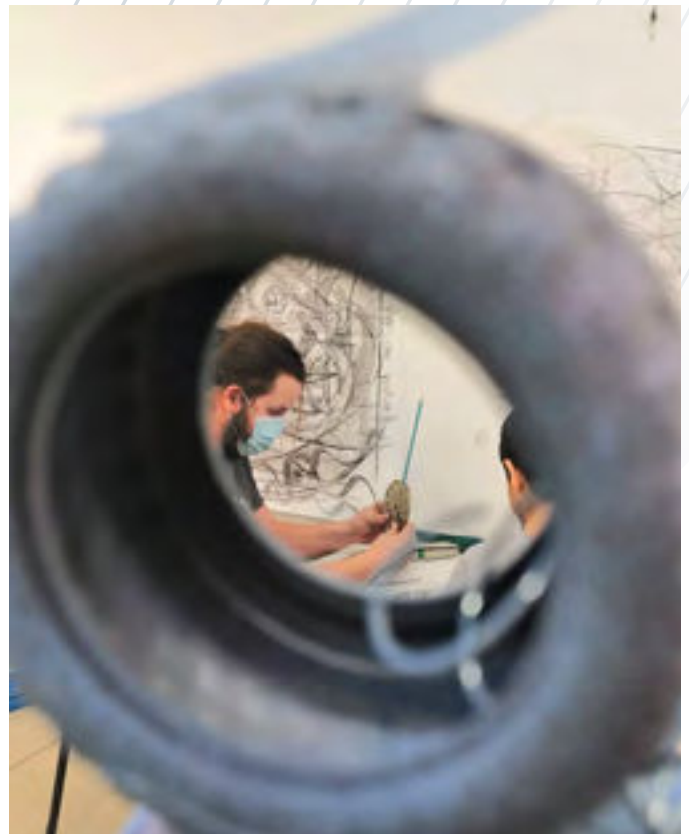
La Biennale de Photographie Usimages, organisée tous les 2 ans avec le concours de Diaphane, propose pendant 2 mois des expositions gratuites sur tout le territoire mettant en valeur l'industrie, son patrimoine et ses hommes. L'année 2022 a permis de poser les jalons de l'édition à venir avec notamment :

- La validation des dates (du 15 avril au 11 juin 2023)
- Le choix et le repérage des lieux d'exposition
- La prospection des entreprises accueillant les 2 artistes photographes en résidence



## • LE CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE (CLEA)

Le CLEA est un dispositif d'éducation à l'art et à la culture mis en œuvre dans les écoles élémentaires du territoire. La rencontre avec l'artiste, la fréquentation d'un lieu culturel et la pratique artistique sont les piliers d'un projet mis en place dans le cadre du CLEA afin de constituer un parcours d'éducation artistique et culturel pour les élèves.



# Chiffres CLÉS

Le CLEA en chiffres  
Année scolaire 2021-2022 :



**50 347€**  
de budget  
(29 000€ DRAC  
/ 21 347€ ACSO)



**26**  
écoles



**12**  
structures  
culturelles



**27**  
projets



**460**  
heures  
d'interventions

Le CLEA en chiffres Année scolaire 2022-2023 :



**80 000€** de budget global  
(40 000€ DRAC / 40 000€ ACSO)



**18**  
écoles



**9**  
structures  
culturelles



**23**  
projets



**472**  
heures  
d'interventions

Le dispositif a évolué avec l'ajout d'une résidence mission afin de favoriser une participation plus large des habitants aux projets d'éducation artistique et culturelle. L'artiste Matthieu Poulet et sa compagnie L'Heure Avant l'Aube ont remporté l'appel à candidature :



**6**  
écoles



**15**  
structures associatives  
et services municipaux



**21**  
projets



**525**  
heures  
d'interventions



## • LE PASS AGGLO

Mis en place en 2017, le Pass Agglo est un outil intercommunal visant à favoriser l'accès de tous aux activités culturelles, sportives et de loisirs proposées par chaque commune. Il permet ainsi aux habitants de fréquenter les équipements partenaires à tarif préférentiel.



### Le Pass agglo c'est :

- 29 équipements partenaires
- 2 554 cartes délivrées depuis le lancement en octobre 2017
- 276 renouvellements
- Pour 2022 : 232 cartes délivrées + 95 renouvellements



## SOUTIEN À LA CULTURE - ZOOM SUR LE FESTIVAL MOSAÏQUE

L'ACSO soutient la culture dans le cadre de subventions. Le Théâtre de la Faïencerie est un acteur culturel important du territoire. Dans son projet culturel, le Théâtre a eu pour ambition de construire une programmation au plus près des habitants avec la création d'un festival des arts de la rue qui sillonne le territoire de l'ACSO. L'Agglomération soutient financièrement le festival depuis sa première édition en 2020, pour permettre le déploiement du festival sur l'ensemble des communes.



### Le festival 2022

- Du 22 au 25 septembre
- 4 jours de festival dans les 11 villes du territoire
- Plus de 7300 spectateurs pour 10 spectacles
- Budget total : 265 000 €
- Subvention de l'ACSO : 70 000 €

## CONSERVER LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE

Très attachée à l'ancien Lycée Technique Gournay de Creil, lieu exceptionnel qui a accueilli de nombreux adolescents du territoire pendant plus de 50 ans, l'ACSO a initié un travail de conservation de sa mémoire. Il a été réalisé tout au long de l'année 2022 grâce à un partenariat étroit avec les services de la ville de Creil et le Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise.

Le lancement de la déconstruction du lycée Gournay, le 26 mars

De nombreux éléments à conserver ont été sélectionnés (bas-relief, tableau des élèves, portail d'entrée, bas-relief, éléments de « détail » tels que des fers d'ancrage, carreaux de plâtres, etc.)



Parution de « L'Esprit de Gournay – de l'école nationale professionnelle à un nouveau quartier », recueil de témoignages retraçant le destin de ce lieu chargé d'histoire

## ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT

L'ACSO s'engage fortement en faveur de la pratique du sport sur son territoire. La labellisation Terre de Jeux 2024 en 2019 est l'occasion rêvée de faire vivre aux habitants des émotions uniques dans le cadre des Jeux tout en leur faisant prendre conscience des atouts du territoire en matière d'infrastructures sportives et d'opportunités de pratiquer des sports variés.



### • UN DOJO DÉPARTEMENTAL CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX 2024

L'Oise était le seul département de la région Hauts-de-France à ne pas posséder de dojo départemental. En étroite collaboration avec le Comité Oise Judo (COJ), l'ACSO a souhaité construire un équipement homologué afin de pallier ce manque. Les travaux ont commencé en juillet 2022.

Le dojo va permettre de développer la pratique du judo sur le territoire grâce notamment à la section sportive du Lycée Marie Curie, à l'organisation de compétitions départementales et régionales, au passage de grades et à l'organisation de stages. L'installation d'un tapis sous les tatamis permettra la pratique d'autres disciplines comme le kendo. Il sera également un lieu d'entraînement du club élite : le Judo Oise Picardie, et accueillera par ailleurs le siège du COJ. Il compte parmi les 6 établissements sportifs retenus «Centre de préparation aux Jeux» sur le territoire.



#### LE DOJO DÉPARTEMENTAL C'EST EN QUELQUES CHIFFRES :

- Une extension de 2 740 m<sup>2</sup> au complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise
- 6 surfaces de combat
- 2 zones d'échauffement
- 500 places en gradins
- Coût prévisionnel : 10 652 109€ HT (financé à hauteur de : 5 372 968€ par l'ACSO, 1 750 000€ par le Conseil Départemental de l'Oise, 1 400 000€ par le PRADET, 1 063 931€ par le FNADT et 1 065 210 € par la DSIL)

Perspectives 2023

Inauguration 2<sup>e</sup> semestre 2023



## • EVEILLER LES JEUNES AU SPORT

Parce que le goût du sport doit s'acquérir dès le plus jeune âge, l'ACSO s'implique dans des événements qui leurs sont dédiés.

200 enfants de 6 centres aérés du territoire ont participé à la Journée Olympique et paralympique le 23 juin au complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise



l'ACSO a permis à 600 élèves du territoire d'assister au meeting handisport international de Paris les 9 et 10 juin

## • DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RÉNOVÉS

L'Agglomération Creil Sud Oise possède 10 équipements sportifs, construits dans les années 80, dont elle assure l'entretien et la mise à disposition. Elle est engagée dans une volonté de diminuer l'impact environnemental de ces équipements. Elle en a ainsi changé les systèmes d'éclairage et chauffage.



### L'année 2022

#### Les principaux travaux dans les équipements sportifs en 2022 (en TTC)

- Mise en place de Ligne de vie et Garde-Corps en toiture sur 8 gymnases : 173 000 €
- Ravalement de la façade du gymnase Malraux à Montataire : 99 500 €
- Rénovation de la peinture des vestiaires, douches et WC au gymnase Uhry de Creil : 21 400 €
- Ouverture entre 2 salles de musculation au gymnase Uhry et travaux de remise en peinture dans les 2 salles : 78 100 €
- Réfection des coursives du complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise comprenant notamment le désamiantage du sol, le remplacement de 4 portes de sécurité métallique, la mise aux normes Personne à Mobilité Réduite (PMR) de la zone refuge et le traçage des zones d'accès PMR des gradins : 163 100 €

## SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

L'ACSO s'engage en faveur des associations de l'agglomération, lien précieux entre les habitants, vecteur d'un sentiment d'appartenance au territoire et favorisant l'émergence d'une communauté soudée et épanouie.

Par ailleurs, l'ACSO soutient également les activités sportives en mettant gratuitement à disposition des associations ses 10 équipements sportifs (hors compétitions et pratique de l'athlétisme au complexe Marie Curie).



### Subventions en 2022

16 associations subventionnées à hauteur de 118 290€

## UNE AGGLOMÉRATION PROCHE DE SES HABITANTS

Relais indispensable entre les habitants, les médias, les acteurs économiques et sociaux et les politiques du territoire, la communication sert notamment à informer, expliquer et promouvoir les actions engagées par l'ACSO. Elle recouvre aussi bien les relations avec la presse, que les relations publiques, la publicité, l'organisation des événements tant institutionnels que grands publics.



### L'année 2022

La communication de l'ACSO en 2022 c'est :

- Facebook :
  - 4 432 abonnés
  - 423 publications
  - Publication la plus populaire : la maternité de Creil
- LinkedIn
  - 1 284 abonnés
  - 75 publications
  - Publication la plus populaire : le séminaire des agents de l'ACSO
- Instagram (lancement en 2021):
  - 629 abonnés
  - 158 publications
  - Publication la plus populaire : perle de pluie

### Perspectives 2023

- Arrivée sur TikTok
- Lancement de l'application mobile Illiwap



Creil  
Sud  
oise

L'ACSO  
Le projet  
Les grands projets

*Chapitre 5*  
**La vie de l'interco -  
gouvernance  
et fonctionnement**

**51 élus issus des onze communes du territoire impulsent la politique de l'agglomération et développent les actions. Avec eux, 175 agents agissent au service des habitants.**

## Chiffres CLÉS

### Un accueil public renforcé



**6 458**  
personnes  
accueillies



**10 651**  
appels téléphoniques  
(28% des appels  
concernent les déchets  
ménagers et 12%  
l'assainissement)



**2 941**  
courriers



# Chiffres CLÉS

Une activité  
intercommunale riche



**11**

Bureaux  
Communautaires  
(300 rapports  
examinés)



**7**

Conseils  
Communautaires  
(216 rapports  
examinés)



**2 061**  
réunions



**149**

arrêtés rédigés  
par les services  
de l'ACSO



**96**

conventions  
faisant suite aux  
délibérations



**285**

délibérations  
certifiées  
exécutoire

# 1 Les instances délibérantes

## • LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé du président de l'ACSO, de 15 vice-présidents et de 4 conseillers délégués. Il se réunit environ une fois par mois pour débattre et délibérer sur différents thèmes et projets intercommunaux pour lesquels il a délégation.



**Jean-Claude Villemain**  
Président  
Maire de Creil

### LES VICES-PRÉSIDENTS



**Marine Filipidis**  
Aménagement du territoire  
urbain et rural  
Adjointe au Maire de  
Saint-Vaast-lès-Mello



**Badia Zrari**  
Politiques de l'Habitat  
Adjointe au Maire de  
Nogent-sur-Oise



**Jean-Pierre Bosino**  
Prévention de la délinquance  
Politique de la ville  
Renouvellement Urbain  
Maire de Montataire



**Gérard Weyn**  
Transports publics  
Maire de  
Villers-Saint-Paul



**Frédéric Besset**  
Innovation  
Maire  
de Saint-Leu d'Esserent



**Jean-Michel Robert**  
Déchets, Eau et  
Assainissement  
Adjoint au Maire de  
Saint-Maximin



**Michel Blary**  
Tourisme et Patrimoine  
Maire de Thiverny



**Raymond Galliègue**  
Milieux aquatiques  
Maire de Cramoisy



**Didier Rosier**  
Agriculture  
Maire de Rousseloy



**Hervé Lefez**  
Bâtiments et Travaux  
Maire de Maysel



**Sophie Leher**  
Projet de Territoire  
Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Adjointe au Maire de Creil



**Jean-François Dardenne**  
Développement  
économique  
Maire de Nogent-sur-Oise



**Catherine Dailly**  
Accès aux droits  
Lutte contre les discriminations  
Adjointe au Maire de Montataire



**Alexandre Ouizille**  
Finances, personnel  
et organisation  
Adjoint au Maire de  
Villers-Saint-Paul



**Fabrice Martin**  
Culture et Sport  
Conseiller municipal  
délégué de Creil

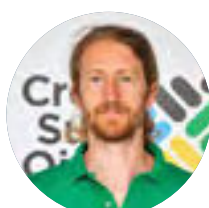
### LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Bérénice Tall**  
Citoyenneté et Environnement  
Conseillère municipale  
déléguée de Creil



**Hervé Roberti**  
Emploi et Formation  
Adjoint au Maire de  
Nogent sur Oise



**Emmanuel Perrin**  
Mobilités alternatives  
Conseiller municipal  
délégué de Creil



**Karim Boukhachba**  
Habitat : Amélioration  
du parc privé  
Adjoint au Maire de Creil

## • LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé des membres du bureau et de 31 conseillers communautaires.

Il se réunit environ une fois par trimestre pour voter les délibérations et le budget.

## • LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au nombre de 7, elles sont animées par les vice-présidents et les conseillers délégués :

- Moyens généraux
- Économie
- Habitat
- Mobilités
- Territoire
- Environnement
- Loisirs

# 2 L'instance consultative

Le Conseil de Développement et de Transition Écologique est consultatif et obligatoire dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Il se réunit au moins deux fois par mois. En tant que structure de concertation il étudie les projets de l'ACSO, débat, rend des avis et des contributions par écrit pour faire part de l'expertise d'usage des habitants, associations et acteurs économiques et sociaux des 11 villes du territoire.

### L'année 2022

#### Parmi les dossiers de l'année 2022 :

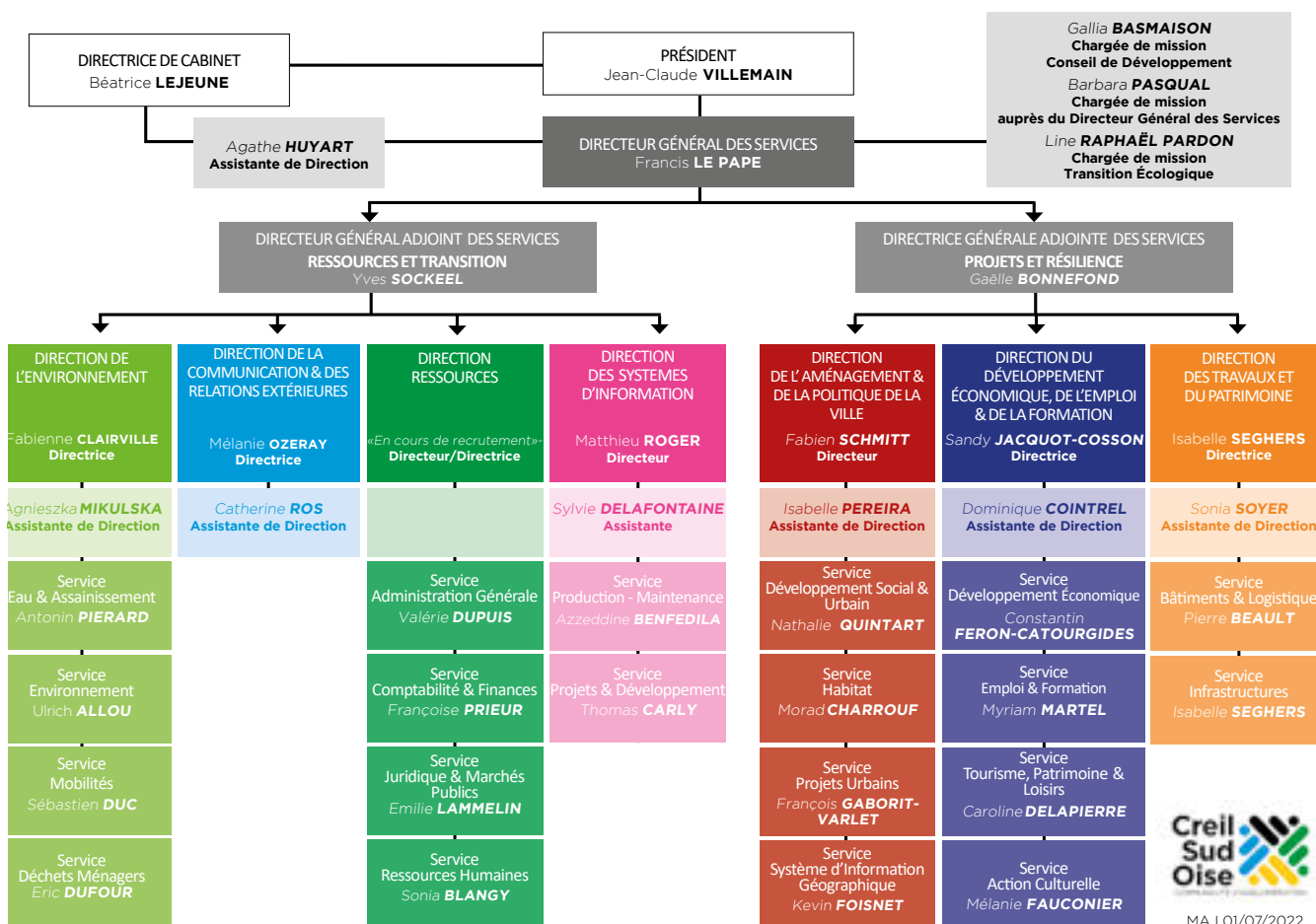
- Validation de l'avis sur le Plan des Déplacements Mutualisés
- Travail sur les transitions écologiques, état des lieux citoyen, préconisations à travers une vision prospective dans le cadre de l'écriture d'un scénario de controverse
- Étude du dossier prévention de la délinquance et sécurité
- Travail sur le projet Gare Cœur d'agglo
- Participation à l'ensemble des 11 réunions publiques programmées dans le cadre de l'actualisation du projet de territoire
- Écriture de la contribution au Projet de territoire

### Perspectives 2023

- Étude du dossier Développement économique et du dossier Tourisme
- Étude des orientations budgétaires de l'ACSO
- Avis à rendre sur le PCAET
- Avis à rendre sur le Schéma Régional de Santé
- Étude des dossiers Développement Social Urbain et dossier Habitat
- Suivi de l'élaboration de l'écriture du projet de territoire

# 3 Les coulisses de l'interco

La Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise se compose de directions dites opérationnelles, dont les actions se concrétisent directement sur le territoire, et de directions dites ressources qui permettent le bon fonctionnement de l'intercommunalité et des services. La transversalité du travail des directions permet à l'ACSO de produire un travail mobilisant plusieurs compétences différentes pour un même projet et favorisant une dynamique d'intelligence collective.



## LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

Les actions, projets et dossiers pris en charge par les directions opérationnelles sont au cœur du présent rapport d'activité. Elles représentent la partie visible des politiques menées sur le territoire.

### • DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (DAPV)

La DAPV a en charge les politiques d'aménagement du territoire, de cohésion sociale, d'habitat privé et social, pilote le renouvellement urbain et développe ses moyens de planification urbaine. Pour ces 4 thématiques, elle est organisée autour d'un pôle d'assistantes et de 4 services pour un total de 24 agents : le Service Développement Social Urbain, le Service Habitat, le Service Projets Urbains et le Service Système d'Information Géographique.

### LES DOSSIERS PHARES DE LA DAPV EN 2022

- Gare Cœur d'Agglo
- Carrefour de femmes
- Contrat de ville
- Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Nouveau Programme National du Renouvellement Urbain (NPNRU) avec la signature de la clause de revoyure
- La stratégie de sécurité publique et de la prévention de la délinquance
- Lutte contre l'Habitat indigne
- La réhabilitation du parc immobilier bâti privé et l'amélioration de l'offre de logements par des dispositifs d'OPAH
- Le partenariat avec les bailleurs sociaux



### ZOOM SUR LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le service SIG est en charge de la collecte, de la saisie, du traitement et de la diffusion des données cartographiques pour l'Agglomération. Il assiste les différents services dans leurs besoins en matière de données géolocalisées. Il assure également la structuration d'une base de données aux thématiques très diverses, qui sont le reflet des différentes compétences de l'intercommunalité et des communes membres.

### L'ANNÉE 2022

L'ACSO a poursuivi le développement de son SIG qu'elle a organisé autour de cinq grandes thématiques : Environnement, Habitat, Urbanisme, Développement économique et Assainissement. Le déploiement de ces nouvelles applications a pu s'opérer avec la formation au cours de l'année de plus de 150 agents des communes et de l'ACSO, ainsi qu'avec le recrutement d'un chargé de mission SIG.

### PERSPECTIVE 2023

Développement du SIG web GéoSudOise

## • DIRECTION DES TRAVAUX ET DU PATRIMOINE (DTP)

La DTP s'occupe de l'entretien des bâtiments et de la maintenance des infrastructures, assure la logistique des événementiels et de l'organisation interne des bureaux et salles de réunion, ainsi que la maintenance des voiries et réseaux divers. La direction est organisée autour d'un pôle d'assistantes pour 2 services pour un total de 28 agents : le Service Bâtiments et Logistique et le Service Infrastructures.

### LES DOSSIERS PHARES DE LA DTP EN 2022

- Construction du Dojo
- Déconstruction du Lycée Gournay de Creil
- Déconstruction de Goss-Marinoni à Montataire
- Sécurisation et rénovation des bâtiments
- Réfection du giratoire Schuman de Creil
- Reprofilage des quais à Saint-Leu d'Esserent
- Travaux de ralentisseurs
- Travaux de quai bus

## • DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (DDEEF)

La DDEEF pilote les politiques de développement économique, d'actions en faveur de l'emploi et de la formation, de développement du tourisme, de la valorisation du patrimoine et de l'offre de loisirs et d'actions en faveur de la culture. 10 agents sont à la manœuvre, répartis dans 4 services : le Service Développement économique, le Service Emploi et Formation qui accueille également la plateforme régionale Proch'Emploi, le Service Tourisme, Patrimoine et Loisirs ainsi que le Service Action culturelle depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

### LES DOSSIERS ET ÉVÉNEMENTS PHARES DE LA DDEEF EN 2022

- Lancement de Territoires d'industrie et 1<sup>re</sup> édition de la semaine de l'industrie
- Mise en œuvre des clauses sociales d'insertion
- 23<sup>e</sup> édition du Forum de l'Emploi
- 6<sup>e</sup> édition du Salon de l'entrepreneuriat
- Démarrage du Contrat de rayonnement touristique

## • DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DE)

La DE a en charge les politiques de mobilité individuelle et collective, la politique liée à la gestion des déchets ménagers, les politiques liées à l'eau à l'assainissement, et les politiques environnementales. Pour ces 4 thématiques, elle est organisée autour d'un pôle d'assistantes et de 4 services pour un total de 61 agents : le Service Eau et Assainissement, le Service Environnement, le Service Mobilités et le Services Déchets Ménagers.

### LES DOSSIERS PHARES DE LA DE EN 2022

- PCAET
- Atlas de la biodiversité
- Vélo box
- Réhabilitation du réservoir du quartier Rouher de Creil
- Réflexion à la création d'un plan d'amélioration de la performance du tri

## LES DIRECTIONS RESSOURCES

### • DIRECTION RESSOURCES (DR)

La DR prend en charge l'accueil des usagers et des partenaires, la gestion des instances délibérantes et la transmission des actes au contrôle de légalité, l'administration générale et la gestion des archives, l'aspect juridique des dossiers et les marchés publics ainsi que toute la partie ressources humaines avec l'accompagnement des agents notamment dans leur parcours professionnel, la comptabilité et les finances. Au total, ce sont 22 agents qui veillent au bon fonctionnement financier, juridique et humain de l'ACSO, dans 4 services : Service d'administration générale, Service comptabilité et finances, Service juridique et marchés publics, Service ressources humaines.



#### ZOOM SUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (RH)

La mission de ce service, composé de 6 personnes, consiste à assurer la gestion et l'accompagnement des agents qui travaillent au sein de l'ACSO, afin que ce personnel dispose des compétences et conditions de travail nécessaires au fonctionnement et à la réalisation des projets de l'organisation.

Cette mission se compose de 4 grands champs : la gestion administrative des RH (carrière, paie, temps de travail et absentéisme, action sociale), la santé et qualité de vie au travail (conditions et environnement de travail), l'accompagnement des parcours professionnels (formation, mobilités, conseil en évolution professionnelle, etc.), et le dialogue social et les instances paritaires (Comité Social Territorial).

#### L'ANNÉE 2022

- Poursuite de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion afin de mettre en adéquation les moyens humains aux objectifs et grands projets de l'établissement, avec le recrutement d'une dizaine d'agents suite aux créations de postes.
- Restructuration des services avec la création de 2 pôles rattachés aux DGA : Direction Générale Adjointe Ressources et Transition et Direction Générale Adjointe Projets et Résilience
- Mise en place d'un local dédié aux visites médicales à l'échelle intercommunale

#### PERSPECTIVE 2023

- Poursuite du travail entrepris depuis 2021 dans la mise en œuvre des lignes directrices de gestion, notamment en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la démarche engagée en matière de qualité de vie et de santé au travail
- Développement de l'attractivité de l'ACSO via par exemple la « marque employeur »



#### ZOOM SUR LE SERVICE JURIDIQUE ET MARCHÉS PUBLICS

L'activité de ce service de 3 personnes se décompose en trois grandes missions : le conseil juridique, la commande publique et la gestion des sinistres. Une responsable traite les questions émanant des services de l'ACSO, gère les contentieux et pilote la commande publique. Une gestionnaire rédige les dossiers de consultation des entreprises et suit les procédures de la commande publique. L'assistante du service s'occupe plus particulièrement de la phase d'attribution des marchés et de leur gestion administrative ainsi que de la déclaration et du suivi des dossiers de sinistres.

#### L'ANNÉE 2022

##### L'année 2022 en quelques chiffres

- La commande publique :
  - 31 procédures lancées
  - 54 marchés attribués :
    - 28 de service
    - 10 de travaux
    - 16 de fourniture
- Gestion de 35 sinistres

## • DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Grâce à un pôle de 8 agents, elle valorise les actions des services opérationnels en créant les visuels et les supports, en développant une communication digitale dynamique et adaptée, et en organisant les événementiels en coordination avec les services.

## • DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

La DSI est mutualisée avec les communes du territoire. Elle a notamment pour mission la mise en œuvre des projets informatiques de manière opérationnelle, l'achat, l'installation, la maintenance et la sécurisation des outils informatiques, l'assistance aux utilisateurs et la résolution d'incidents, la programmation, le suivi et le contrôle du déploiement du parc informatique. La direction, composée de 11 agents, se décompose en 2 services : le service Production et maintenance et le service Projets et développement.

### LES DOSSIERS PHARES DE LA DCRE EN 2022

- Organisation des Escales et du Marché Picard
- Accompagnement des directions opérationnelles
- Montée en puissance du digital et notamment de la production de contenus vidéos

### PERSPECTIVE 2023

- Finalisation du remplacement des ordinateurs des écoles
- Remplacement des ordinateurs obsolètes
- Dématérialisation des actes (courriers, arrêtés, etc.)
- Mise en réseau du groupe scolaire de Saint-Vaast-lès-Mello
- Passage en fibre de nombreux sites
- Audit cybersécurité des systèmes et du réseau de l'agglo (France Relance ANSSI)
- Interconnexion fibre noire agglo/Creil
- Aides aux autres communes (téléphonie, réseau)

## LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

La DGS incarne la dimension stratégique et le champ managérial de l'agglomération. Elle dirige l'ensemble de l'administration et porte les dossiers transversaux, non affectés aux directions opérationnelles ou ressources de l'ACSO. Elle se compose d'un directeur général des services, d'une assistante et de 3 chargés de mission. Une restructuration des services a permis la répartition des directions en de 2 pôles rattachés chacun à un Directeur Général Adjoint des Services : la Direction Générale Adjointe Ressources et Transition et la Direction Générale Adjointe Projets et Résilience.

### LES DOSSIERS PHARES DE LA DGS EN 2022

- Actualisation du projet de territoire
- Présidence du Pôle Métropolitain de l'Oise
- Pilotage du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)
- Politiques numériques
- Schéma de mutualisation des services
- Réflexion pour la création d'une future Société d'Économie Mixte



Directeur de publication : **Jean-Claude Villemain, Président**

Directrice de la communication : **Mélanie Ozeray**

Rédaction : **Fanny Lebegue et les services**

Conception graphique et iconographie : **Pierre Clavier**

Impression : **Imprimerie ISL en 100 exemplaires**





24 Rue de la Villageoise,  
60100 Creil  
tél. 03 44 64 74 74



[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)